le peuple

Fondé en 1900

MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

hebdomadaire publié le jeudi

10 ¢

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD — Serie D, Vol 3, No 13 — Jeudi, 25 mai 1967

Enfants perdus et retrouvés à St-Omer

Un policier provincial traverse la foule en transportant le jeune Gaétan dans ses bras alors que Bertrand descend d'être retrouvé après avoir passé près de 36 heures en forêt en compagnie de son frère Bertrand (13 ans).

Club de moto de Montmagny

Un groupe de membres du nouveau club de Moto de Montmagny se préparent à quitter l'Auberge des Trois-Chemins à la suite d'une assemblée.

Fête des Mères au Richelieu

Le Rév. Père Proulx, o.p., entretient les membres du Richelieu-Montmagny lors du souper annuel de la Fête des Mères. On reconnait également M. Jean-Paul Léveillé, président du club et Mme Léopold Nicole, la mère de l'année.

Exposition de tapisseries

A l'occasion de la semaine de la Femme d'Affaires, une magnifique exposition de tapisseries françaises s'est tenue à la salle d'exposition du Centre Sportif Le Bûcheron. Dans l'ordre habituel on reconnait le maire Cajetan Gauthier, Mme Cécile Bergeron, présidente des Femmes d'Affaires, M. Maurice Marquis et un représentant de la Maison Rothmans qui commandite la collection.

L'agronome J. P. Rousseau est décédé

M. Jean-Paul Rousseau, agronome, inspecteur pour la région agronomique numéro 2, vient de mourir à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 58 ans.

M. Rousseau, orginaire de Trois-Pistoles, fit ses études primaires dans sa ville natale et ses études secondaires à l'Académie Commerciale de Québec. Il se dirige ensuite à l'Ecole superieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière dont il reçoit le diplôme en 1929. Depuis cette date, il a toujours oeuvré pour le bénéfice de la classe agricole.

Assistant-agronome de Rimouski de 1931 à 1933, il devient ensuite propagandiste pour la race bovine canadienne. Il effectue des recherches sur le problème de la stérilité des vaches laitières. Vingt-cinq années durant, il a pris fait et cause avec la Fédération des associations de producteurs de lait du Québec, à titre de secrétaire. Il a été membre fondateur de l'Union des associations de producteurs de lait du Québec dont il fut longtemps directeur.

Depuis 1962, M. Rousseau, à titre d'inspecteur de la région agronomique no 2, avait sous sa juridiction, au point de vue vulgarisation agricole, les comtés de Montmagny, Lévis, Beauce, Dorchester, Bellechasse et Lotbinière.

A la famille de M. Rousseau, les autorités du ministère de l'Agriculture, confrères et amis présentent leurs sincères condoléances.

Les Richelieu...

(Suite de la page 7)

catière en promettant de ne jamais les abandonner. "Nous pous portons garants de votre club, dit-il, auprès de la Société Richelieu et vous pouvez toujours compter sur nous puisque nous seront constamment à vos côtés pour vous encourager et vous stimuler.

Le docteur Yves Godbout, gouverneur Richelieu, a exprimé toute sa satisfaction et son admiration au club de St-Jean Port-Joli pour sa première année d'action qui augure extrêmement bien pour l'avenir. "Continuez à faire honneur, dit-il, à la Société Richelieu en demeurant des hommes d'action conscients de vos devoirs de Richelieu envers la Société, envers votre région et envers votre paroisse.

Le docteur Robert Fournier, de Matane, administrateur de la Société Richelieu et responsable de l'information et la publicité, a demandé aux délégués des clubs présents à ce ralliement de faciliter leur rayonnement par une publicité objective, limpide et soutenue de leurs activités et de leurs oeuvres accomplies dans la "Paix et Fraternité".

De son côté, M. Léandre Chiasson, président général de la Société Richelieu, a rappelé aux Richelieu de St-Jean qu'ils venaient de franchir une étape importante en apportant globalement leur adhésion à l'idéal des clubs Richelieu. "Puisse cet idéal se maintenir avec l'ardeur des premiers instants mais surtout aller croissant afin que la Société Richelieu Internationale puisse sans cesse se réjouir de vous avoir accueillis. Vous trouverez dans notre Société des hommes qui se consacrent à leur épanoissement personnelle, vous trouverez aussi des liens de fraternité qui se noueront entre vous et ces hommes. Vous vivrez désormais de toute la réalité de la devise Richelieu "Paix et Fraternité".

Première inscription pour le RALLYE-AUTOMOBILE au cinéma Taché samedi le 27 mai entre 10 hrs et midi

SERVICE GRATUIT

de posage de prélarts, tapis ou tuiles achetés de

Bertrand Blanchard

151, 11e Rue - Montmagny

Pour échantillons ou estimés, venez ou téléphonez à 248-1555

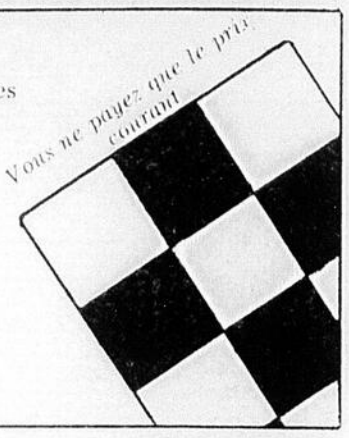

FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurances sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec moi sans délai.

René Adam

Trois-Saumons, P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Modèle ci-dessus: la Viva de luxe.

Après un succès triomphal outre-mer la toute nouvelle Viva fait ses débuts au Canada.

La toute nouvelle Viva est arrivée! Son élégance fait sensation, son nouveau moteur est plus puissant, sa douceur de roulement est surprenante et son silence de marche irréprochable. *De plus*, la Viva peut être équipée d'une nouvelle transmission automatique.

En effet, la toute nouvelle Viva a tout pour plaire. Sa carrosserie est allongée, surbaissée et élargie.

Grâce à sa nouvelle voie large et à sa nouvelle suspension à ressorts à boudin, la Viva fait preuve d'une stabilité remarquable et colle littéralement à la route. La puissance du moteur a été augmentée de plus de 12%.

Pour ajouter encore plus au plaisir de conduire, la Viva peut maintenant être équipée sur demande d'une transmission à trois rapports entièrement automatique et d'une parfaite douceur de fonctionnement.

Mais la qualité la plus appréciée de la Viva est sans doute son silence de marche. Le bruit est réduit au minimum grâce à l'emploi de blocs amortissants et de matières isolantes de la carrosserie, ainsi qu'à deux silencieux montés l'un derrière l'autre. Voyez la toute nouvelle Viva chez le concessionnaire Vauxhall-Pontiac.

Allez-vous en Europe cette année? Renseignez-vous sur les conditions de livraison de la Viva outre-mer.

*Prix de détail maximum suggéré pour le sedan Viva, avec chauffage-dégivrage, à Montmagny et St-Jean Port-Joli.

Le prix indiqué comprend les frais de manutention et de livraison ainsi que la taxe de vente fédérale et la taxe d'accise. Taxe provinciale et locale et frais d'immatriculation non compris. La Viva de luxe représentée ci-dessus est livrable moyennant un léger supplément de prix.

$1939.

La VIVA: une petite voiture de grande classe. Signée General Motors.

GM

En vente chez les concessionnaires Vauxhall-Pontiac.

Voyez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac

BEDARD AUTOMOBILES LIMITEE
116, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Qué.

PORT-JOLI AUTO LTEE
St-Jean Port-Joli, Qué.

V-167CF

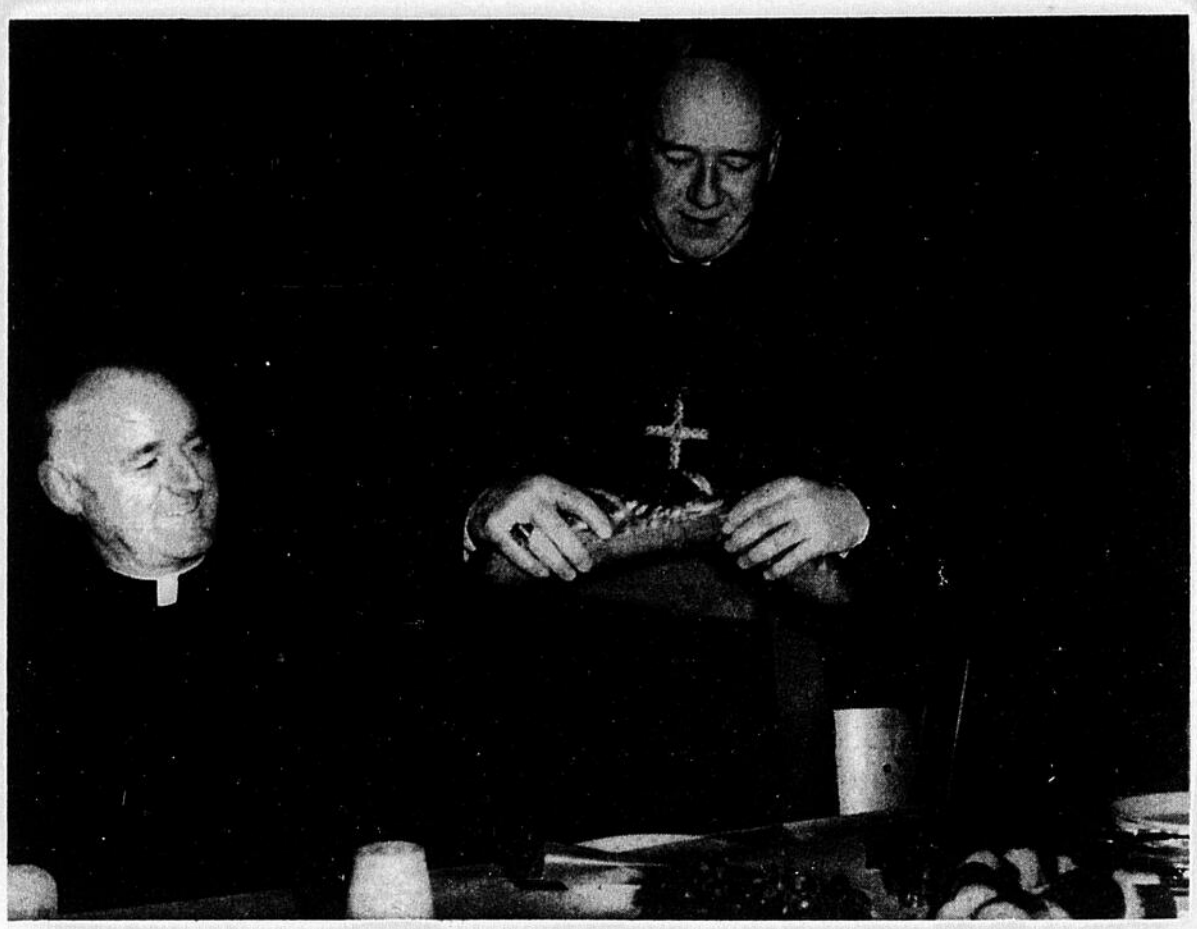

Monseigneur Deschênes est ici photographié avec Mgr Desrochers au souper international de la J.R.C., à La Pocatière, l'an dernier. (Studio Boulet).

Mgr Paul-Emile Dechênes devient curé de St-Thomas

Monseigneur Paul-Emile Deschênes, C.S., vient d'être nommé curé de Saint-Thomas de Montmagny. Il succède à M. le chanoine Fernand Viel, décédé en janvier dernier.

Monseigneur Deschênes est originaire de Saint-Jean Port-Joli. Il a été ordonné prêtre en 1947. Il a d'abord été professeur au Collège de Sainte-Anne jusqu'en 1952. Après un stage d'études en Europe, Monseigneur Desrochers lui confiait la direction diocésaine des mouvements d'Action Catholique en 1953.

Monseigneur Deschênes sera installé à Saint-Thomas dimanche le 25 juin.

M. Pierre Caouette est élu maire de St-Marcel

C'est par une majorité de 115 voix sur son adversaire M. Henri Bernier que M. Pierre Caouette a été porté à la mairie de la municipalité de St-Marcel. M. Caouette a reçu les votes de 156 électeurs contre 41 pour son adversaire. Le poste de maire avait été laissé vacant par M. Camille Bernier.

Au siège numéro 1, M. Alphonse Couillard a été élu par acclamation à la place de M. Réal Bélanger qui n'est pas revenu sur les rangs. Au siège numéro 2, M. Xavier Pelletier a été élu par acclamation lorsque M. Camille Pelletier s'est retiré quelques instants avant le début de la votation. Au siège numéro 3, le retrait de M. Cyrille St-Hilaire a permis l'élection sans opposition de M. Luc Pelletier.

Le secrétaire-trésorier de St-Marcel, M. Laurent Caron nous a informé que les autres membres du conseil étaient MM. Gérard Dancause, Evariste Couillard et Benoit Caron.

PAR LE VOTE DU PRESIDEN T D'ELECTION

M. Maurice Laliberté est élu maire de Honfleur

Une situation assez rare s'est produite à la suite des élections municipales de Honfleur dans le comté de Bellechasse ,alors que les deux candidats à la marie se sont retrouvés avec un résultat identique de 155 voix chacun la semaine dernière.

Le président d'élection, M. Roch Morin devait donner son vote quelques jours plus tard,, mais un des candidats, M. Donald Bernier demanda un recomptage judiciaire. Ce recomptage eut lieu mardi au Palais de Justice de Montmagny sous la présidence du juge Richard Alleyn et du greffier Ghislain Boulanger, en présence de Me Reynold Bélanger, représentant le candidat Donald Bernier et de Me Robert Lafrenière, représentant le candidat Maurice Laliberté.

Après le premier recomptage, on marquait 157 votes pour M. Bernier contre 156 pour M. Laliberté. Toutefois, une seconde vérification plus serrée fit rejeter un bulletin de M. Bernier et ramena l'égalité 156-156.

C'est à ce moment que le président d'élection dut se prononcer et qu'il accorda son vote par écrit à M. Maurice Laliberté qui fut déclaré officiellement élu.

Du côté des conseillers, M. Joseph-Gérard Marceau a été réélu au siège numéro 3 deux voix de majorité seulement sur son adversaire M. Henri Beaudoin.

Par suite du désistement de M. Adrien Lamontagne, le conseiller élu au siège numéro 4 a été M. Charles-Emile Beaudoin. Au siège numéro 2, le conseiller sortant ne s'étant pas représenté, il a été remplacé par M. Emilien Lacasse.

Les autres membres de ce conseil municipal sont MM. Adelix Audet, Paul Bellavance et Léopold Larochelle. Le secrétaire-trésorier est M. Roch Morin.

Collège de Ste-Anne de La Pocatière

"BELLES-LETTRES SPECIALE"

nouveau programme avec option en Mathématiques.

Ce cours permet d'accéder au cours collégial.

Sont admissibles: les élèves de 11ème année scientifique (garçons et filles).

EXAMEN D'ADMISSION à La Pocatière (Collège)
samedi le 27 mai de 9 hres a.m.
à 4 hres p.m.

LE DIRECTEUR DES ETUDES Tél.: 856-3012

LIBRAIRIE BERNIER ENR.
Accessoires de bureau
Livres de comptabilité
Machines à écrire et à calculer, etc.
C.P. 123 Bur. 248-1105
Montmagny Rés. 248-2652

LP
PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de
LEMIEUX & PROULX INC.
Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny
GROS et DETAIL
Bois - matériaux de construction en général
Téléphone: 248-3400
Entreposage de fourrure
Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"
Quincaillerie
Ferronnerie
Plomb
Peinture
Tapisserie
Vaisselle
Vitres
Cadeaux

INDOOR COMFORT
FLAMIDOR
Sabrecque & Fils ENR.
Entrepreneur en CHAUFFAGE
Tél: 248-1261
358 EST, BLVD TACHE - MONTMAGNY
VENTE ET REPARATION DE MOTEURS ELECTRIQUES
POUR PLUS DE CONFORT EXIGEZ FLAMIDOR

EDITORIAL

Une grande colère

Ils ne sont plus patients, nos cultivateurs. Ceux du QUEBEC, comme ceux de l'Ontario. Ils ne sont plus timides. Je n'ose pas écrire que le lait leur monte à la tête, mais c'est tout comme. Autrement dit, ça ne paye plus d'élever des vaches, de les nourrir, de les traire puis ensuite d'aller vendre leur lait à une beurrerie ou à une laiterie pour des prix qui ne justifient pas l'effort fourni.

Je vous avouerai que je me perds dans les problèmes agricoles, comme dans un foin trop haut. Ce qui m'impressionne, c'est cette colère ouverte qui s'affiche à Ottawa au nez de la Gendarmerie royale.

Il semble qu'ils en ont assez des promesses, des politiques qui n'aboutissent à rien de concret, des belles paroles qui ressemblent à un beurre qui devient rance.

Ils disent comme ça : "Ce qu'on veut, c'est $5 par cent livres de lait." Ni plus, ni moins. Au moins cinq dollars.

S'ils le disent, s'ils l'afirment avec autant de véhémence, c'est qu'ils ont peut-être raison. La vie coûte cher pour tout le monde et le lait n'est sans doute pas un luxe. Mais il en devient un pour le cultivateur si ses frais ne valent pas la peine de le produire ce lait.

D'autre part, si le gouvernement refuse de donner satisfaction aux cultivateurs, c'est que peut-être lui aussi a ses raisons. Prix garanti, cela veut dire déboursés de sa part et on sait que s'il dépense à pleines mains pour certains programmes, certaines politiques de prestige, il n'est pas aussi prodigue pour une classe de Canadiens que le progrès appauvrit, si paradoxal que cela puisse paraître.

Et puis, si les troupeaux se clairsèment où prendra-t-on son lait ? Puisqu'il en faut, puisqu'il est nécessaire ?

J'imagine que le gouvernement Pearson fait face à un problème qu'il ne peut plus écarter. Il doit le régler, pas dans six mois ou dans un an, mais tout de suite.

Des cultivateurs en colère, c'est un peu comme une fin de monde. Il faut penser à reconstruire.

Lucien LANGLOIS
MONTREAL-MATIN.

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction :
André Collin
Thomas Tremblay

C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU SUD
DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

LES HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DU CANADA - 1936

PECHEURS EN HERBE - La venue des beaux jours a ramené une troupe de jeunes qui s'amusent à pêcher le poisson blanc à la rencontre de la Rivière-du-Sud et du Bras St-Nicolas. La rivière qui est très belle à ce moment-ci de l'année ne conservera malheureusement pas son cachet alors que le niveau baissera durant l'été.

L'opinion des autres

Les globalistes

M. Jean-Jacques Bertrand n'a pas été tendre à l'endroit des sectaires, quelles que soient leur couleur, ou si vous aimez mieux, leurs appartenances idéologiques.

Ce sont des globalistes. Ils pensent globalement et leur globe a la circonférence de leurs préjugés. Il peut y avoir des mini-globes et des maxi-globes.

Pour ce qui est de l'éducation, il y a ceux qui rejettent carrément le rapport Parent, d'autres qui en font un nouvel évangile.

Ils sont aussi catégoriques les uns que les autres et, par ricochet, prophètes de malheur. Car ils ne volent partout que pièges et machinations. A les lire ou à les entendre, le découragement vous saisit. Vous vous dites: "Ah! que c'est compliqué ces problèmes d'éducation. Où est la vérité? Ou est la justice? Où se situe le simple bon sens?"

Vous êtes dans le noir, car ce sont leurs voix que surtout l'on entend. Ce sont surtout leurs diatribes que l'on lit résumées dans les journaux. Et le doute s'empare de vous et l'avenir vous paraît sombre.

Les propos de M. Bertrand nous semblent d'autant plus lumineux. Il entend suivre une ligne droite, celle qui a pour origine le respect de la personne humaine. Il entend construire sur un sol solide, celui que n'érodent pas par en-dessous le préjugé ou simplement des concepts dépassés ou encore des théories farfelues aussi peu consistantes que le sable qui file entre les doigts.

Ce n'est pas facile que de trouver un tel terrain. Mais il nous semble que M. Bertrand a l'honnêteté, le jugement et l'idéal que requiert une telle tâche.

L.L. (MONTREAL-MATIN)

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de .....

Ci-inclus ..... en paiement de cet abonnement.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

Taux d'abonnement: Canada $2.00 pour 1 an
$5.00 " 3 "
E. Unis $2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:
Journal "Le Peuple",
7, rue Du Peuple,
C.P. 128, Montmagny.

D'UN AFFRONTEMENT À L'AUTRE

On ne badine pas avec l'autonomie !

Les militants du fédéralisme canadien à Ottawa considéreraient que Me Daniel Johnson patine sur une glace légalement très mince quand il manifeste l'intention de "contrôler" la radio-télévision au Québec.

L'ancien premier ministre Maurice Duplessis a déjà fait adopter une loi créant Radio-Québec. Cette loi n'a pas été mise en vigueur, mais on n'a jamais vu le pouvoir fédéral s'offusquer de cette action autonomiste. Et, en 1967, en cette année du Centenaire de la Confédération qui veut montrer que l'harmonie existe au pays, voici que certains milieux fédéraux prennent la mouche pour dénoncer une nouvelle attitude autonomiste du Québec.

Encore une fois, les experts juridiques de la Constitution devront se pencher sur le texte poussiéreux de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour décider qui, des pouvoirs fédéral et provincial, a le contrôle exclusif de la radio-télévision au Canada.

Si l'on considère l'allure avec laquelle le gouvernement d'Ottawa se penche sur des problèmes qui, traditionnellement, relevaient des provinces, comme la formation de la main-d'oeuvre, l'aide à l'éducation, la rénovation urbaine, on ne serait pas surpris que la radio-télévision soit une autre occasion d'un affrontement fédéral-provincial.

Et d'affrontement en affrontement, on pourrait bien se réveiller bientôt dans une véritable impasse constitutionnelle, comme le soulignait récemment le premier ministre québecois, Me Daniel Johnson.

René HOULD,
"Le Droit".

Aucun voyageur pour Nassau

(C.H.V.) — L'Union des Municipalités faisait parvenir, à la fin de mars 1967, une formule-sondage aux fins de savoir quelles seraient les municipalités qui participeraient au congrès de 1967 à la fin de septembre, si ce dernier avait lieu à bord du bateau Queen Elisabeth voguant en direction de Nassau.

Les autorités muncipales de Montmagny se sont alors empressé immédiatement de faire connaitre leur adhésion à cette idée, avec quelques 150 autres municipalités de la Province.

Au 8 avril 1967, l'Union des Municipalités faisait savoir qu'à ce jour 133 municipalités avaient déjà acquiescé, déléguant 1397 participants.

Au cours du mois d'avril, l'Union des Municipalités faisait parvenir à tous les conseils municipaux le détail de ce voyage avec le prix de ce congrès-croisière.

C'est alors que les autorités municipales de Montmagny décidèrent d'étudier plus profondément la question à cause des dépenses encourues pour ce voyage.

Depuis 1957, il est d'usage à Montmagny que tout le conseil muicipal participe à tous les congrès de l'Union des Municipalités et tous les conseils antérieurs se sont toujours fait une obligation de participer au congrès des Municipalités, profitant de cette circonstance pour acquérir des connaissances additionnelles de l'administration au bénéfice de leur municipalité. Il est entendu que l'apport que chaque échevin peut retirer d'un tel congrès est proportionné à la bonne volonté d'en acquérir quelque chose.

Après avoir discuté à plusieurs séances de l'opportunité pour le conseil municipal de la Cité de Montmagny de déléguer, soit tout le conseil, soit quelques échevins et le maire, il a été décidé que la Cité de Montmagny, pour cette année, ne participera pas au congrès de l'Union des Municipalités à cause du déboursé considérable que ce congrès entraînera. En effet, la Cité de Montmagny en participant à ce congrès aurait été obligée de prévoir dans son budget une somme de $5,300.00 totalisant les dépenses encourues pour ce congrès.

A la prochaine réunion publique, le conseil municipal adoptera une résolution recommandant à l'Union des Municipalités de ne plus tenir de congrès à l'extérieur de la Province, afin que chacune des municipalités puisse y participer régulièrement pour l'avantage des conseils municipaux et des cités qu'ils représentent.

Les autorités municipales sont profondément déçues de cette rumeur injuste qui a circulé depuis quelques jours dans la Cité et apprécieraient grandement que ceux qui ont déployé autant de zèle pour propager cette rumeur et l'augmenter suivant les circonstances mettent à la disposition de la Cité de Montmagny leur énergie pour travailler une bonne fois et avec sincérité à l'avancement de notre Cité comme les autorités municipales le font actuellement.

A ceux qui espéraient un scandale, le Conseil municipal s'excuse de ne pouvoir les satisfaire et aux autres qui ont agi avec circonspection, nous les en remercions.

M. A. E. Caron demeure maire de St-Michel

M. A.E. Caron n'a connu aucune opposition comme maire de la municipalité de St-Michel dans le comté de Bellechasse, lors de la journée de présentation des candidats aux postes municipaux devenant vacants dans cette municipalité.

En ce qui concerne les postes de conseillers, deux sièges seulement étaient en jeu, et les deux conseillers sortant de charge ont également été élus par acclamation. Il s'agit de MM. Louis Bilodeau, cultivateur et Claude Ruelland, industriel.

Le conseil municipal demeurera donc inchangé pour un an, alors que les sièges des autres conseillers seront en jeu. Ces autres conseillers sont MM. Philippe Blais, Yvon Dubé, Léopold Lacroix et Rémi Michaud. Le secrétaire-trés. de St-Michel est M. Benoit Gagnon.

ASSORTIMENTS COMPLETS DE PREFINIS
TUILES DE PLANCHER - PEINTURES, ETC.
SERVICE - QUALITE - ESTIME GRATUIT

EDOUARD GENDREAU INC.

Marchand de bois et matériaux de construction
CONTREPLAQUE - GROS ET DETAIL

242, BOUL. LOUISE — MONTMAGNY
Tél: Bur. 248-0845 - Rés. 248-0276

NOUVEL EXECUTIF - Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2634 de Montmagny ont procédé dernièrement à l'élection de leur nouvel exécutif. Parmi les nouveaux élus, nous remarquions dans l'ordre habituel,M. Gilles Gagné, député grand Chevalier, M. Jean-Marie Roy, député du district et nouveau Grand Chevalier, M. Olier Senneville, Grand Chevalier sortant de charge élu 3ième syndic, M. Jacques Morin, réélu secrétaire-archiviste et Me Gonzague Bélanger, avocat du conseil d'administration.

Réélection du maire Agilas Gagnon à Sainte-Félicité

C'est lors de l'assemblée de mise en nomination que le maire Agilas Gagnon a été déclaré réélu à la mairie de la municipalité de Ste-Félicité, aucune opposition ne s'étant présenté.

Il en a été de même pour les conseillers sortant de charge, MM. Etienne Bélanger et Herménégilde Vaillancourt qui feront un nouveau terme de deux ans dans l'administration municipale. Un autre siège de conseiller est demeuré vacant, jusqu'à ce que le nouveau conseil y nomme un membre d'office.

Les conseillers dont le siège n'était pas en jeu et qui compléteront le conseil sont MM. Clément Bois, Octave Leblanc et Majoric Leblanc. Le poste de secrétaire-trésorier est rempli par M. Charles-Antoine Bourgault.

La Corporation de Prêts de Québec
(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
Actions & Fonds Mutuels
Consultez notre représentant autorisé

Eutrope Méthot

2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny

visitez votre pavillon

vous serez encore plus fiers d'être Québécois

Lumière et son. Images d'un pays rude, le plus beau du monde, et rythme du cœur d'un peuple courageux. Diamant qui étincelle entre le ciel et l'eau ; chant clair et confiant d'une nation jeune devant l'avenir.

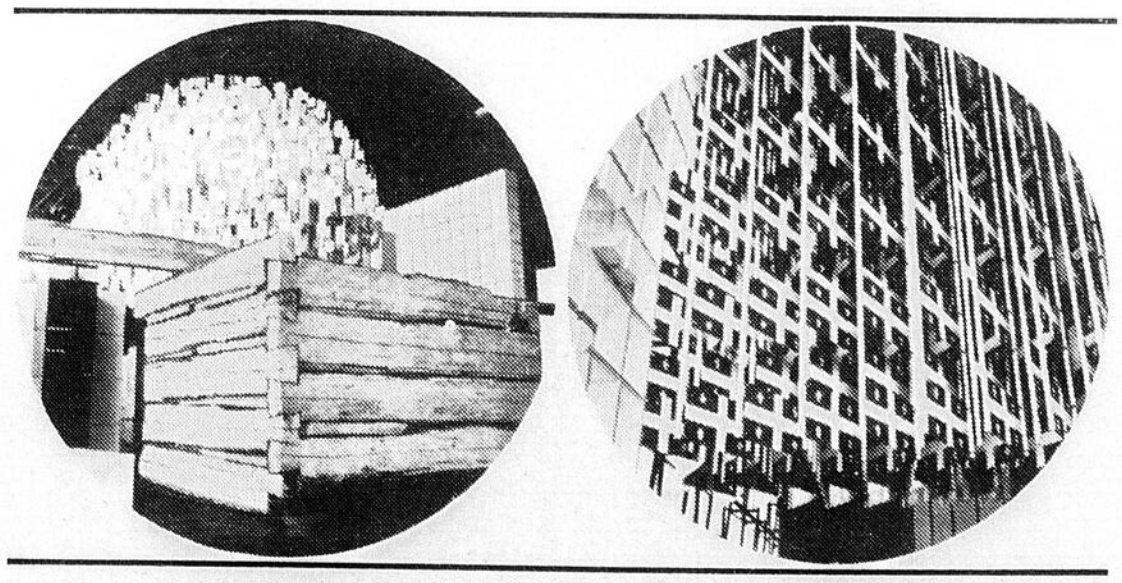

LE PAVILLON DU QUÉBEC

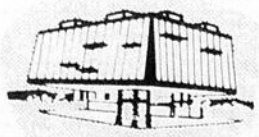

Odyssée de deux garçonnets dans les bois près de St-Omer

Deux garçonnets de St-Omer de L'Islet ont vécu des heures dramatiques en fin de semaine dernière lorsqu'ils ont passé près de 36 heures perdus dans les bois par une température très froide.

Les deux garçonnets qui ont vécu cette expérience dont ils se souviendront toute leur vie sont Bertrand et Gaétan Fortin, âgés respectivement de 13 et 8 ans, enfants de M. et Mme Jean-Baptiste Fortin de St-Omer.

Partis vers 8 heures samedi matin pour jouer à l'orée de la forêt derrière la demeure familiale sur le rang nord de St-Omer, les deux jeunes garçons voulaient se couper des aulnes pour se faire des arcs et des flèches. Ils avaient apporté une hache à cette fin, mais ils la laissèrent tomber près du bord de la forêt lorsqu'ils réalisèrent qu'ils étaient perdus.

Après avoir marché en compagnie de leur chien toute la journée du samedi, le deux garçonnets se sont couchés sous un arbre pour y passer la nuit. Gaétan, le plus jeune, qui n'avait pas déjeuné avant de quitter la maison réussit à dormir un peu alors que son frère Bertrand ne put fermer l'oeil, tant à cause du froid intense que du fait d'être égaré en forêt.

Durant ce temps, M. et Mme Fortin qui avaient dû se rendre au village dans la matinée commencèrent à s'inquiéter de l'absence des enfants, et en ne les voyant pas venir pour le dîner, M. Fortin demanda l'aide de quelques voisins pour les rechercher. A l'heure du souper, près de 60 personnes participaient aux recherches sous la direction de la Sûreté Provinciale.

Dimanche matin, les recherches reprirent et on fit appel à la Protection Civile de la Zone 3. Un groupe de membres de cet organisme vint de La Pocatière sous la direction de M. Fernand Cazes. M. Charles Stuart de Rivière-du-Loup, directeur-adjoint de la Zone 3 vint également sur les lieux. Réalisant l'étendue de la zone de recherches, il fit appel à un hélicoptère du Ministère des Transports et Communications qui arriva sur les lieux vers 11 heures. Le chien Féro de la Sûreté Provinciale fut également amené sur les lieux.

Vers 2h.15, dimanche après-midi, on put localiser les enfants du haut des airs, mais il était impossible pour l'hélicoptère de se poser près de là. Des chercheurs qui étaient à envi-

(Suite à la page 14)

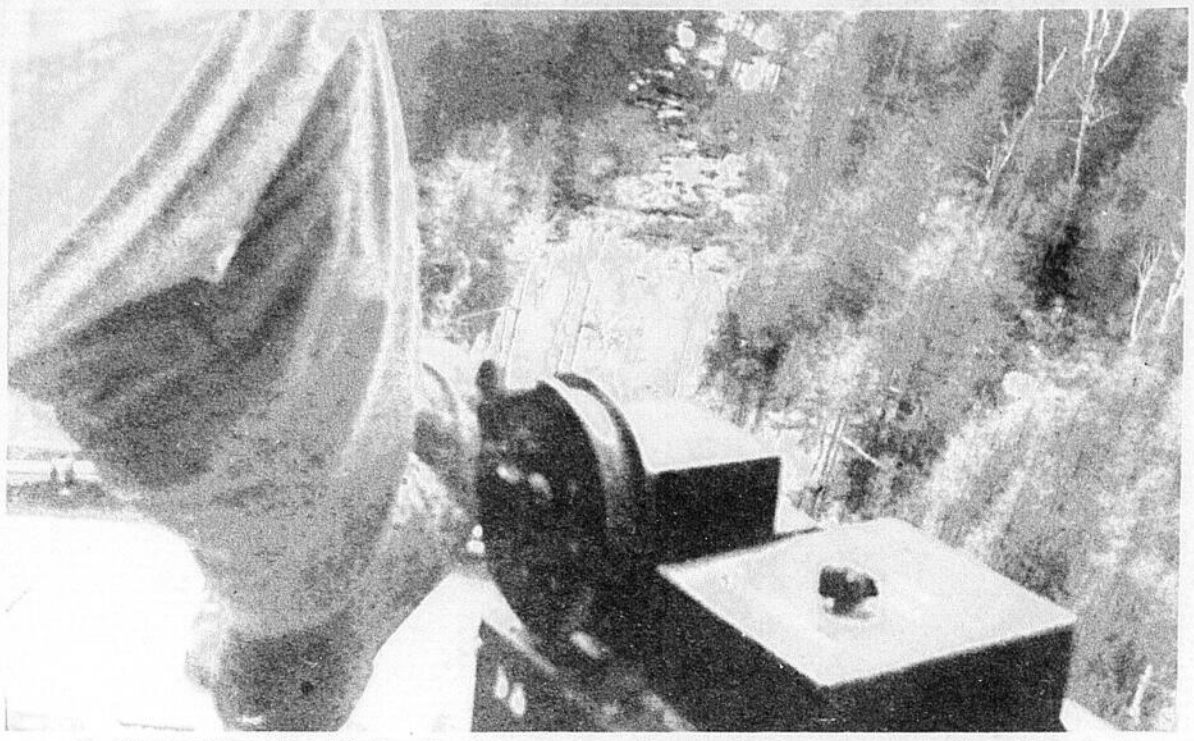

De l'hélicoptère du ministère des Transports et Communications, on aperçoit la clairière où les frères Fortin ont été retrouvés. Elle est à 6 milles en ligne droite de la maison.

Assis dans l'hélicoptère qui les ramènera à la maison, Gaétan (à gauche) et Bertrand attendent le décollage. Le premier qui n'a pas mangé depuis le vendredi soir est visiblement à bout de forces.

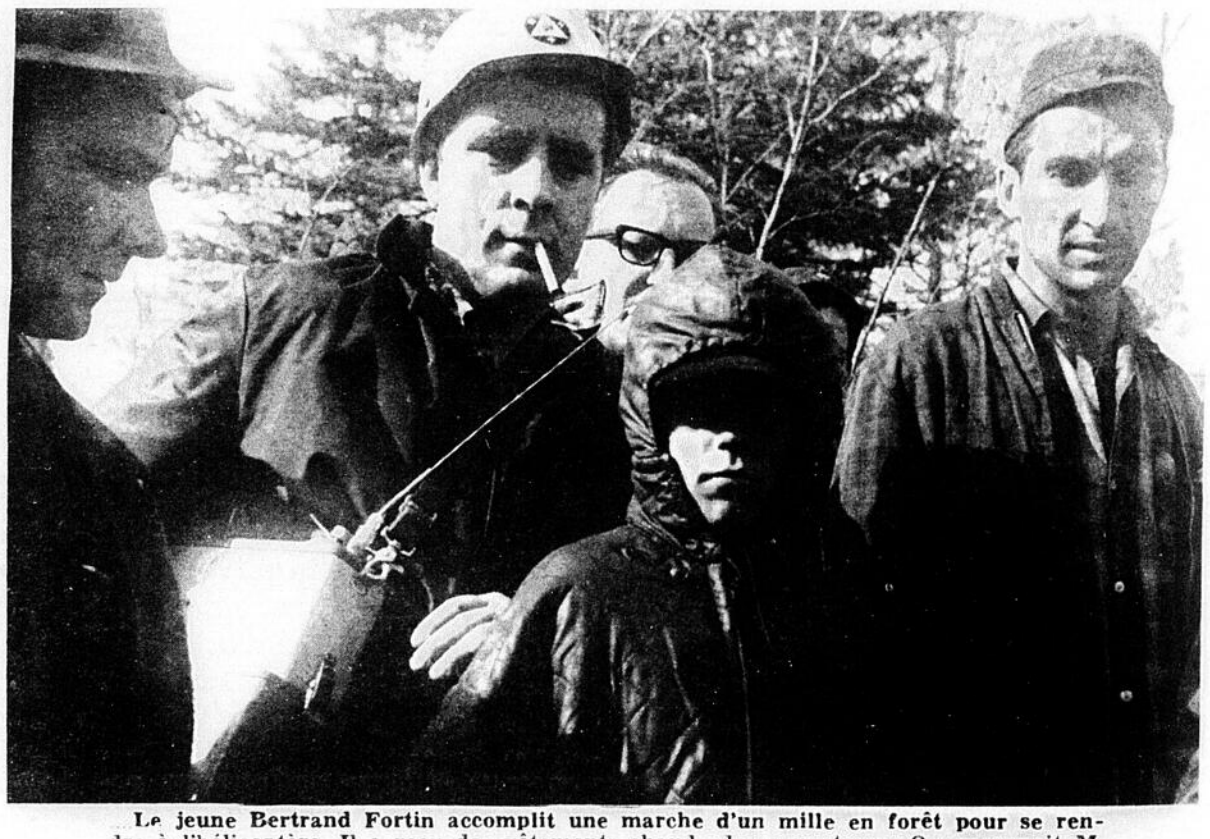

Le jeune Bertrand Fortin accomplit une marche d'un mille en forêt pour se rendre à l'hélicoptère. Il a reçu des vêtements chauds des sauveteurs. On reconnait M. Rénald Hudon de la Protection Civile de La Pocatière et le Dr Anatole Gagnon de St-Pamphile.

Les sauveteurs ont dû fabriquer sur place une civière pour transporter le jeune Gaétan Fortin à l'hélicoptère. Il était complètement transis et épuisé. Bien emmitouflé dans des couvertures, il s'est endormi presqu'aussitôt.

Dès l'arrivée de l'hélicoptère derrière la maison de M. Jean-Baptiste Fortin, un policier provincial transporte jeune Gaétan dans ses bras alors que Bertrand descend à son tour du véhicule. Les garçonnets ont parcouru une trentaine de milles en deux jours.

M. Léandre Chiasson, d'Edmundston, président général de la Société Richelieu Internationale, avait le plaisir et l'honneur de remettre la charte Richelieu au jeune club de Saint-Jean Port-Joli, samedi soir le 20 mai, à l'occasion d'un grand souper inter-clubs servi à l'Oasis de St-Roch-des-Aulnaies. De gauche à droite: M. Roland Martin, président du club parrain, La Pocatière; le docteur Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, gouverneur régional; M. Roland Dubé, président du Club de St-Jean Port-Joli; M. Léandre Chiasson et M. le docteur Robert Fournier, de Matane, administrateur de la Société Richelieu Internationale et responsable de l'information au sein de la Société.

Les Richelieu de Saint-Jean Port-Joli recoivent leur charte

La Pocatière (DNC)

"La remise de votre charte", déclarait M. Léandre Chiasson, d'Edmunston, président général de la Société Richelieu Internationale, à Saint- Jean Port-Joli en fin de semaine, "est beaucoup plus qu'un pur geste administratif, qu'une formalité légale qui atteste désormais votre existence juridique. Elle signifie qu'un nouvel enfant est né dans la grande famille Richelieu, qu'un nouveau chaînon se rive dans cette chaîne sans cesse grandissante de cellules sociales dont l'heureuse influence se fait de plus en plus sentir".

En fin de semaine, c'était fête au village de Saint-Jean Port-Joli. Les plus hautes autorités de la Société Richelieu Internationale, les représentants des clubs de la région s'étaient rassemblés chez le "dernier-né", le club de Saint-Jean Port-Joli, comté de L'Islet pour des réjouissances populaires dans une exaltation de joie.

Les quelque cent vingt-cinq Richelieu, leurs épouses et nombreux invités, ont assisté à l'événement historique le plus important dans la vie du club de St-Jean Port-Joli, la remise de sa charte par la Société Richelieu Internationale. Nous pouvions lire sur tous les visages des récipiendaires les signes de satisfaction et de fierté suscités par l'acceptation de leur reconnaissance comme un club indépendant. Pouvait-il y avoir de témoignage au mérite plus estimable?

A la table d'honneur, nous remarquions: MM. Léandre Chiasson, d'Edmundston, président général de la Société Richelieu Internationale; le docteur Robert Fournier, de Matane, administrateur; le docteur Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, gouverneur régional; M. l'abbé Louis-Philippe Morneau, curé de Saint-Jean Port-Joli et délégué de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne; M. Antonio Deschênes, président fondateur du club de St-Jean; M. Roland Dubé, président actuel du club; M. Roland Martin, président du club parrain, La Pocatière; le docteur Laurent Raymond et Maurice Chouinard de St-Jean Port-Joli et M. Charles-Eugène Pelletier, de Trois-Pistoles, ancien gouverneur.

Plusieurs témoignages d'admiration et de félicitation ont été rendus aux Richelieu de Saint-Jean Port-Joli qui font déjà figures d'adultes tellement leurs initiatives sont nombreuses, saines et consolantes. C'est M. Léandre Chiasson, président général, qui remit la charte à M. Roland Dubé, président du club de St-Jean Port-Joli; le docteur Yves Godbout, gouverneur régional, remettait la cloche Richelieu et la masse, symboles de l'autorité au nom de la Société Richelieu. Le président du club parrain, M. Roland Martin, a nettement signifié à ses filleuls les Richelieu de St-Jean, les désirs et les souhaits de tous les Richelieu de La Po-

(Suite à la page 2)

Des vacances de tout repos...

grâce au crédit-voyage HFC

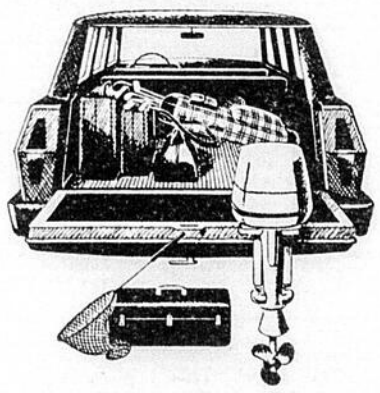

Pas de meilleure raison pour emprunter que des vacances bien méritées; et pour prendre de bonnes vacances, pas de meilleur moyen que le crédit-voyage HFC. Il vous permet de défrayer le coût du transport, du logement, l'achat de vêtements, même d'une caméra et d'équipement de sport. Au retour, reposé et détendu, vous rembourserez commodément. Renseignez-vous dès maintenant sur le crédit-voyage HFC.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
$ 100	$....	$....	$.....	$6.12	$9.46
300	.....	.....	.....	18.35	28.37
550	.....	23.73	28.28	32.86	51.24
750	.....	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	.....	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	.....	79.36	.....	.....
2000	72.15	.....	99.20	.....	.....
2200	79.36	.....	109.12	.....	.....
2500	90.18	.....	124.00	.....	.....

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

124, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620

(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

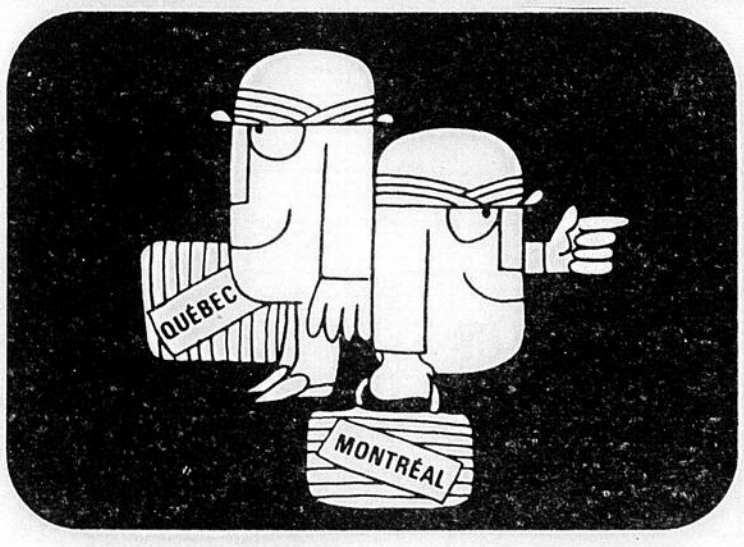

L'un des quatre vols à votre choix.

Vous préférez partir en fin d'avant-midi ou d'après-midi. Peut-être aimez-vous mieux quitter au début de la soirée ou encore en fin de soirée. L'un des quatre vols que chaque jour de la semaine nous mettons à votre disposition rencontre vos désirs. Consultez l'agent Quebecair, il se fera un plaisir de vous aider à faire votre choix.

MONTRÉAL ☐ QUÉBEC ☐ SAGUENAY ☐ MURRAY BAY (CHARLEVOIX) ☐ FORESTVILLE ☐ BAIE COMEAU (HAUTERIVE) ☐ MANICOUAGAN ☐ GAGNON ☐ SEPT-ILES ☐ WABUSH (LABRADOR CITY) ☐ SCHEFFERVILLE ☐ RIVIÈRE-AU-TONNERRE ☐ MINGAN ☐ HÂVRE ST-PIERRE ☐ RIVIÈRE-DU-LOUP ☐ RIMOUSKI ☐ MONT-JOLI ☐ MATANE ☐ CHURCHILL FALLS/TWIN FALLS.

QUEBECAIR

destination - excellence

Cinq accidents mineurs dans la Cité

Les agents de la Sûreté municipale de Montmagny ont été demandés sur les lieux de cinq accidents mineurs en fin de semaine dernière. Deux collisions ont été rapportées durant la journée de vendredi tandis que trois autres étaient enregistrées samedi.

VENDREDI: 3h.10

Une première collision s'est produite vers 3h.10 vendredi après-midi sur la rue St-Magloire en face de l'entrée du terrain de stationnement du magasin Dominion.

Un camion de Lemieux et Proulx qui voulait emprunter cette entrée a reculé sur la voiture de M. Amédée Giasson de Montmagny, une Chevrolet 67, qui le suivait. Le conducteur du lourd véhicule était M. Benoit Fournier de Montmagny. Il n'avait pas aperçu l'auto que lui cachait la boite du camion.

Seule l'automobile a été avariée, et ce, pour la minime somme d'environ $25.

VENDREDI: 3h.45

Quelques minutes après ce premier accident, soit vers 3h.45, un autre accrochage était signalé au coin de l'Ave St-Magloire et de la rue St-Jean-Baptiste.

Une Volkswagen 57, appartenant à M. Pierre Lepage de Montmagny et une Rambler 66, conduite par Mme Fernand Pelletier de St-Fabien sont entrées en collision. Apparemment, M. Lepage après avoir fait reculer son véhicule dans la rue St-Magloire, aurait voulu emprunter à nouveau la rue St-Jean-Baptiste. C'est à ce moment que survint la Rambler de Mme Pelletier qui circulait sur cette artère.

Le total des dommages se monte à une centaine de dollars.

SAMEDI: 11h. am.

Deux autos se sont accrochées vers 11 hres samedi avant-midi, à l'intersection des rues St-Ignace et St-Mathieu.

Au moment de l'accident, Mme Jacqueline Cloutier de Montmagny qui conduisait une Volks 59 a voulu tourner dans la rue St-Mathieu alors qu'elle circulait sur la rue St-Ignace. M. Edouard Lavoie, de Montréal suivait derrière dans une Acadian 66. Dans une manoeuvre de doublage, c'est cette dernière auto qui a heurté la Volks et la clôture de M. Jean-Claude Pelletier.

La petite voiture a subi des dommages évalués à environ $75 et l'Acadian pour $100.

SAMEDI: 7h.15 p.m.

Au début de la soirée de samedi la police se rendait cette fois au coin du Boul. Taché et de l'Ave Ste-Brigitte ou deux autos s'étaient tamponnées.

Une Meteor 61, conduite par un citoyen de St-Damase, M. Jean-Paul Pellerin, a été heurtée par une Chevrolet 61, propriété de M. Béranger Bélanger de Cap St-Ignace.

Apparemment, tous les deux circulait l'un derrière l'autre sur le Boul. Taché. M. Pellerin qui était en tête a freiné à la lumière de circulation de l'Ave Ste-Brigitte. Celle-ci venait de changer au jaune. M. Bélanger n'a pas eu le temps de faire la même manoeuvre à temps et ce fut l'impact.

La voiture de ce dernier a été lourdement avariée et elle devra subir des réparations pour plus de $400. Quant à la Meteor les dommages sont d'environ $150.

SAMEDI: 9h.05 p.m.

Dans la même soirée de samedi, un second accident s'est produit vers 9h.05, au coin de la rue St-Jean-Baptiste et Ste-Brigitte.

Un seul véhicule est impliqué dans cet accident et c'est celui de M. Philippe Royer de Montmagny. Il s'agit d'une Monarch 1961.

Selon les rapports de la police, M. Royer circulait sur la rue St-Jean-Baptiste quand il a décidé de tourner dans l'ave Ste-Brigitte nord. Une fausse manoeuvre lui a fait prendre le virage un peu court et l'auto a accroché la clôture de M. Eugène Létourneau.

Les frais de réparations et de l'auto et de la clôture ne devraient pas dépasser beaucoup $125.

Investissement téléphonique à Honfleur

Des améliorations majeures au service téléphonique des municipalités de Honfleur et Saint-Anselme, viennent d'être annoncés par la compagnie Québec-Téléphone. M. Jacques Hallé, représentant commercial, en annonçant la nouvelle, a évalué à $350,000 les argents qui seront ainsi investis.

A Honfleur, la compagnie effectuera les travaux nécessaires afin de mettre en service des lignes téléphoniques à un et deux abonnés dans le village. Par ailleurs, les abonnés du secteur rural verront diminuer le nombre d'abonnés par ligne téléphonique.

Pour sa part, Saint-Anselme bénéficiera d'une part importante des nouveaux investissements annoncés. En effet, Québec-Téléphone procèdera à l'installation de téléphone à cadran pour les abonnés de cet échange.

M. Hallé a également dévoilé devant des membres du conseil municipal de Honfleur, le projet d'un service régional de téléphone Honfleur - St-Anselme et les municipalités de St-Charles, St-Gervais, St-Henri, Sainte-Claire, St-Lazare, Ste-Hénédine, Ste-Marguerite et éventuellement Québec-Lévis.

Ce service permettra aux abonnés de ces municipalités de communiquer librement entre eux sans frais d'interurbain, offrant ainsi des perspectives intéressantes d'échanges sociaux et d'affaires."

VOTRE SANTE DANS LA NATURE
EXTRAIT DE PLANTES DE
ROLMEX INC.
Qualité supérieure
Ingrédient d'aujourd'hui — Technique de demain
ROLAND ST-PIERRE, prés.
fondateur de St-Pierre & Vachon Inc.
LOUIS GAULIN
REPRESENTANT
11, Ave Ste-Brigitte — Montmagny — Tél.: 248-3930

Concours de "MOTS CROISÉS"

TRES BEAUX PRIX A CHAQUE SEMAINE

SOLUTION

PROBLEME 70

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	S	S	A	R	E	L	L	I	■	L
2	C	C	E	A	N	■	L	I	A	N	T	E
3	R	E	C	I	D	I	V	E	R	■	H	Y
4	I	R	A	■	A	■	I	R	I	S	E	R
5	S	E	N	T	E	U	R	■	G	E	R	A
6	S	■	T	R	E	V	E	■	O	■	E	C
7	E	N	E	E	■	■	■	E	T	E	S	■
8	T	O	■	S	E	R	R	A	■	D	E	S
9	■	R	M	■	L	E	I	■	R	I	■	U
10	■	M	I	A	■	A	V	■	O	T	■	T
11	C	A	M	I	L	L	E	■	C	H	E	T
12	A	M	I	T	A	■	T	E	R	■	B	O

Tél.: 248-0596 Denys Corneau prop.
Denys Confection Enr.
L'endroit par excellence pour se bien vêtir
142, Ave de la Gare Montmagny, Que.

Restaurant A la Détente
Robert Bloum, prop.
140, Ave de la Gare Montmagny Tél.: 248-9036

PROBLEME 21

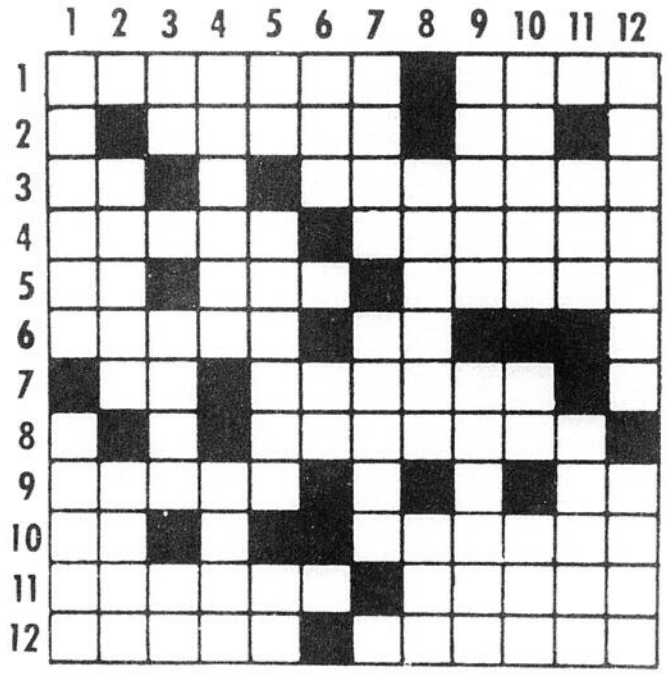

Résolvez ce problème et adressez votre réponse à:
CONCOURS "MOTS CROISES",
Journal Le Peuple,
C.P. 128 - Montmagny.

Si votre lettre est choisie au hasard et contient la solution exacte, vous recevrez un prix par retour du courrier.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

HORIZONTALEMENT:

1-Auteur des Belles Histoires--....Berval.
2-Role de Martine Simon (Pain du Jour)--Initiales de Réal Giguère.
3-Initiales de Gilles Pelletier--D'Andalousie.
4-Représentant du pape--Assistant, secondant.
5-Initiales d'Andrée Champagne--Jamais (vx)--Monique Miller par rapport à Louise Remy.
6-Profession de Michel Louvain--Termine frérot.
7-Initiales d'Elisabeth Lesieur--A l'égard de.
8-Qui fabrique ou vend de la toile.
9-Rôle de Pierre Daignault (Belles HISTOIRES)--Initiales d'Aline Caron.
10-Germanium--Mme Plouffe:.....Alarie.
11-Mince et de haute taille--Partisan de l'arianisme.
12-.....Tessier--Stupéfait.

VERTICALEMENT:

1-M. Radio-Télévision "64."--.....Baulu.
2-Sac--Couvert de poils.
3-Pron. pers.--Qualité d'une chose--Anno Domini.
4-Int. d'Alexis (Belles Histoires)--.....Mousso.
5-Sans vêtements--Obstiné--Initiales de Claude Léveillé.
6-.....Pro Nobis--Abrév. de numéro.
7-.....De Varennes--Prénom de l'int. du pere Didace (Survenant).
8-Le chanteur francais: Sacha.....--Mois.
9-Musée délèbre de Madrid--Robert....interprète d'Oscar(ulysse et Oscar.).
10-Chanteuse épouse de Pierre Roche--Sélénium--Dit qu'une chose n'existe pas.
11-Organisation des Nations Unies--Mesurer ras avec une règle.
12-Chanteur qui a lancé le ska--Femelle du canard.

Deux magnifiques prix sont offerts à chaque semaine par
Tél. 248-3302
RAYMOND CÔTÉ
Bijoutier Diamantaire
BOCADO ENR.
198, rue St-Thomas, Montmagny.

GAGNANTS DU PROBLEME NO 19

M. J. A. Guay,
6, ave Charles-A. Paquet, Montmagny.

Mme Martin Simard,
Les Prairies, Cté Montmagny.

Fillette de 2 ans mortellement blessée à L'Islet lundi

Une fillette de deux ans a été mortellement blessée lundi après-midi, vers 1 heure, sur la route numéro 2, lorsqu'elle a été happée au passage par une voiture familiale. La tragédie s'est produite à un mille à l'est de la municipalité de L'Islet-sur-Mer.

La petite victime a été identifiée comme étant Lise St-Pierre, fillette de M. et Mme André St-Pierre de L'Islet. Elle traversait la route en face de la demeure de ses parents, lorsqu'est survenue une automobile conduite par M. Gérard Wallen de Montréal qui circulait en direction de Montmagny.

Le conducteur n'a pu éviter une collision fatale, et à l'arrivée de l'enfant à l'hôpital de St-Jean Port-Joli, le Dr J.-N. Chassé, coroner du district,, ne pouvait que constater que la mort avait fait son oeuvre.

Les constatations d'usage ont été recueillies par l'agent Lévesque du poste de la Sûreté Provinciale de St-Jean Port-Joli et une enquête sur les circonstances de la tragédie a été instituée par l'agent Linteau du même poste.

La fête des Mères soulignée à St-Thomas

Dimanche, le 14 mai dernier, dans une salle remplie à craquer, on célébrait la Fête des Mères. Cette célébration était sous la direction des Filles d'Isabelle de Montmagny "Cercle Elise Blouin". La maman choisie pour représenter toutes les mamans était Mme Léopold Nicole.

Plusieurs personnalités civiles et religieuses assistaient à cette magnifique soirée dont MM. les abbés Laurent et Fernand Nicole, frère et beau-frère de Mme Nicole, M. l'abbé Blanchet, neveu de Mme Nicole et la cure de Montmagny était représentée par l'abbé Castonguay.

M. le maire Cajetan Gauthier était aussi de la fête et honorait de sa présence toute l'assistance. Tous les parents et amis ainsi que le public avaient voulu se joindre à la famille Nicole de sorte que la salle de l'Ecole Beaubien était remplie.

La partie récréative fut exécutée par les élèves du couvent de l'Ecole Beaubien et de l'Ecole N.-D. du Rosaire.

La chorale Hallélou se fit entendre et nous a ravis par ses chants. Un trio comprenant trois jeunes filles de Berthier nous enchanta par des chants appropriés.

L'hommage à la mère fut fait par Mme Florian Coulombe, régente des Filles d'Isabelle. Un très beau poème fut très bien rendu par Mme Blais, fille de Mme Nicole. Une splendide gerbe de roses fut présentée à Mme Nicole par ses deux petits enfants.

Mme J.-Paul Kirouac était maîtresse de cérémonie.

Le tout se termina par un délicieux goûter.

Un cordial merci à tous et longue vie à Mme Nicole.

Mme M. Létourneau, pub.

FERNAND BROCHU

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

Salaire garanti

135, avenue de la Gare, C.P. 23,
Montmagny, Qué.
Tél. 248-3569

Avis important

Je soussigné, MARCEL VACHON, ai fait publier à quatre (4) reprises dans ce journal une annonce portant un texte qui a pu être dommageable à Louis Gaulin, vendeur de remèdes brevetés, 11, Avenue Ste-Brigitte, Montmagny, et Roland St-Pierre, Industriel et Président de Rolmex Inc., manufacturier et distributeur de remèdes brevetés.

J'ai fait publier ce texte sous les conseils d'un homme de loi et de bonne foi.

Je m'excuse auprès de ces deux (2) messieurs et je ne doute pas de leur honnêteté et de leur probité.

DEMANDÉ

MARCHAND - VENDEUR de lait pasteurisé

pour desservir les municipalités
de
Berthier-en-Bas — St-François
St-Vallier et St-Vallier Station

Pour renseignents, écrivez à:
C.P. 128, Montmagny.

— Excellente affaire —

MONTMAGNY

Le 6 mai est née Marie, Gilberte, Nathalie, fille de M. et Mme Jacques Lemieux (Odette Gendron). Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Henri Lemieux.

Le 10 mai est née Marie, Gabrielle, Renée, fille de M. et Mme Denis Proulx (Pauline Castonguay). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Proulx.

Le 16 mai est née Marie,Françoise, Hélène, fille de M. et Mme Emile Chabot (Denise Gaumond). Parrain et marraine, M. et Mme André Bernier.

CAP ST-IGNACE

Le 28 avril est né Joseph, Martin, Francis, fils de M. et Mme Georges-Henri Caron (Lucille Leclerc). Parrain et marraine, M. Martin Caron et Mlle Carmen Caron.

DECES ET FUNERAILLES

M. GILLES LETOURNEAU

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny est décédé le 16 mai 1967, à l'âge de 36 ans, M. Gilles Létourneau, époux de dame Véronique Mainville.

Outre son épouse, il laisse dans dans le deuil ses enfants: Guy, Jacques, Denis et Réal Létourneau.

Les funérailles eurent lieu samedi à 10 hres, en l'église de St-Pierre de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Laurent Normand, Montmagny.

-.-.-.-

MLLE YVONNE COULOMBE

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédée le 17 mai, à l'âge de 57 ans, Mlle Yvonne Coulombe, fille de M. Louis Coulombe, et de feu dame Aline Coulombe.

Outre son père, elle laisse dans le deuil sa soeur, Mlle Judith Coulombe.

Les funérailles eurent lieu samedi le 20 mai à 10 hres en l'église de St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Laurent Normand, Montmagny.

-.-.-.-

MME PAUL GIRARD

A l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes de St-Michel de Bellechasse, est décédée, le 17 mai 1967, à l'âge de 92 ans, dame Elise Proulx, épouse de Paul Girard. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son frère et ses soeurs: M. et Mme Napoléon Proulx (Etiennette Gagné), et Mme Philias Proulx (Joséphine Côté).

Les funérailles eurent lieu samedi le 20 mai, à 3 heures en l'église de St-Pierre de Montmagny et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Laurent Normand, Montmagny.

-.-.-.-

M. FRANCOIS BERNIER

A Ville L'Islet, le 16 mai 1967, est décédé à l'âge de 74 ans, M. François Bernier, époux d'Adèle Fortin.

Les funérailles ont eu lieu vendredi, à 9h.30, en l'église de Ville de L'Islet et l'inhumation suivit au cimetière de L'Islet.

-.-.-.-

M. LEO BERUBE

A Rivière-du-Loup, le 18 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé le juge Léo Bérubé, époux de feu Alice Martin. Il était le père du juge Jean-Paul Bérubé.

Les funérailles ont eu lieu lundi à 11 hres en l'église St-Patrice et de là au cimetière paroissial.

-.-.-.-

M. A. BELANGER

A St-Michel de Bellechasse, le 20 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Adolphe Bélanger, époux de Marie-Jeanne Lachance.

Les funérailles ont eu lieu mardi à 10 h., en l'église de St-Michel et l'inhumation suivit au cimetière de Beaumont.

-.-.-.-

MME A. GUIMOND

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 mai, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Yvonne Caron, épouse du Capitaine Adrien Guimont de Cap St-Ignace.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, à 10h.30, en l'église de Cap St-Ignace et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

(Suite à la page 14)

Unité Sanitaire

LUNDI 29 mai:
Examens pour cartes de santé.
Examen médical scolaire.
Inspections sanitaires.
Ste-Apolline: 1h.30 à 2hres: Clinique de bébés.

MARDI 30 mai:
Inspections sanitaires.
Examen médical scolaire.
Hôpital: Clinique de BCG.
Ste-Euphémie: 1h.30 à 2 hres: Clinique de bébés.
N. D. du Rosaire: 2 à 2h.30: Clinique de bébés.

MERCREDI 31 mai:
Inspections sanitaires.
Examen médical scolaire.
St-Paul: 1h.30 à 2 hres: Clinique de bébés.

JEUDI 1 juin:
Inspections sanitaires.
Examen médical scolaire.
Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.

VENDREDI 2 juin:
Inspections sanitaires.
Examen médical scolaire.

Dr Antonin Bélanger

Notaires

Gonzague BELANGER
B.A. LL. L.
Notaire
32, rue St-Thomas,
Montmagny.
Bur. 248-2592 Rés. 248-1096

Architectes

Tél.: 248-3610
YVES PARE
Architecte
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q. - M.I.R.A.C. -
116, Ave de Gare,
Montmagny.

Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND
Directeur de funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, rue St-Louis,
Montmagny
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND
Directeur de funérailles
Ambulance et corbillard
CADILLAC.
SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique,
Montmagny
Tél.: 248-1363

Divers

Tél.: 34601
ALYRE CARBONNEAU
VENTE - INSTALLATION
Réparations de Radios et TV
ST-FABIEN DE PANET

COULOMBE & FRERE
Horloger - Bijoutier
Vendeur autorisé
Valgine
Vente et réparation
18, 9e Rue et 31 St-Edouard,
Montmagny

Installations et réparations électriques.
Travail de tous genres en électricité
ROGER PROULX
Ent.-électricien
10, Ave Ste-Brigitte-Nord,
248-0970 Montmagny

VIATEUR CARON ENR.
Pièces et accessoires d'automobiles
Distributeur Good Year
500, Boul. Taché ouest.
Montmagny.
Bur. 248-1183 Rés. 248-0147

Comptables

Fernand Breton, C.A.
m.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE — CHARTERED ACCOUNTANT
68, rue du Palais de Justice
Edifice Couillard
(Suite 101)
Montmagny, P.Q.
Bur 248-1232 Rés. 248-1574

CARTES D'AFFAIRES

Rés. 248-0907 **ASSURANCES** Bur. 248-1202
"La Laurentienne" Assurance sur la vie
Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident
Jean-Marie PROULX
192, AVE DE LA GARE - MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER
B.A., L.S.C.
Licencié en Sc. commerciales
J. Maurice CLOUTIER
B.A., LL.L.
Notaire
ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.
Gaston CLOUTIER
Industriel
Guy CLOUTIER
Courtier d'assurances

Avocats

REJEAN BOULET,
B.A., LL. L.
Avocat
125, rue St-Thomas,
MONTMAGNY.
Coin St-Jean-Baptiste.
Bureau Jules Paré.
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

DENIS GOBEIL,
LL.L
Avocat
34, rue de la Gare,
Montmagny.

ROBERT DAVELUY,
B.A., LL. L.
Avocat-procureur
Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

Me GUY BERTRAND
B.A., LL. L.
Avocat-procureur
Edifice Banque Prov.
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 - C.P. 1261
Bureau à Montmagny vendredi après-midi.
Bur. à Québec - 529-3389
Rés. Québec - 653-7452

MERCIER & GARANT
Avocats procureurs
Yvon Mercier BA.LL.L. Réal Garant BA.LL.L.
68 rue du Palais de Justice.
Tél.: 248-0194
Montmagny

ALEX. CHOUINARD,
C.R.
Avocat
Tél.: 248-2948
60, rue St-Louis,
Montmagny.
Tél.: 248-1072

Ingénieurs-Conseils

ROBERT DESPRES
INGENIEUR-CONSEIL
Bureau à Montmagny
Edifice Blanchet
116, Ave de la Gare. Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Racine & Rousseau
INGENIEURS-CONSEILS
André Racine, b. cs. a. ing. Jacques Rousseau, b. sc. a. ing.
181, Ave Ste-Brigitte, Montmagny - Tél.: 248-0730
8045, De Normanville, suite 31, Montréal - Tél.: 725-7873

Comptables

"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."
Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A.
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu B.A., M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Paul R. Thivierge, C.A.
André Gagnon, M.S.C., C.A.
Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."
B. Caron, B.A., M.S.C., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A.
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A.
Roland Pouliot, M.S.C., C.A.
L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Guy Renaud, M.S.C., C.A.
R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Hugues Dion, M.S.C., C.A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.
Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

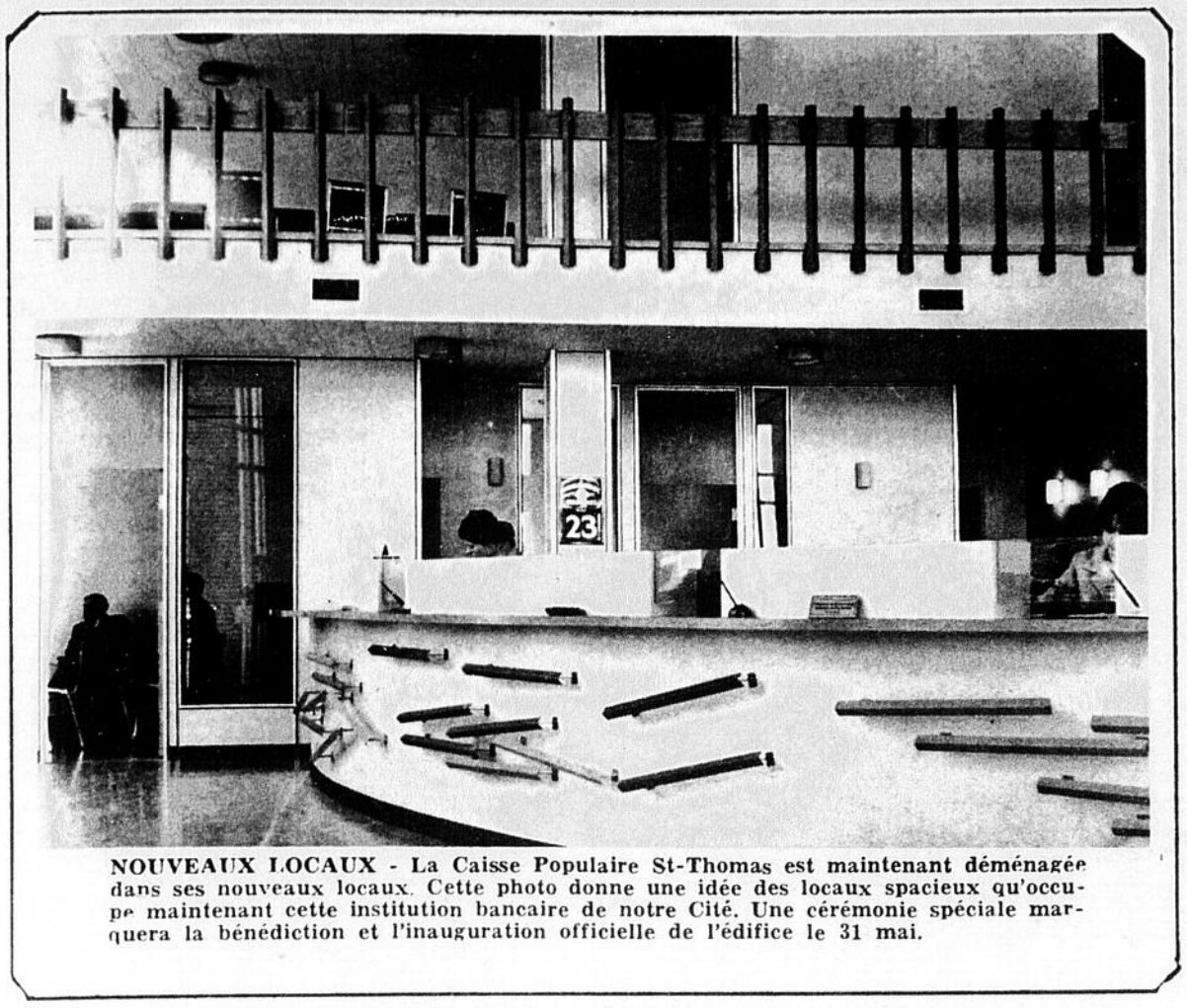

NOUVEAUX LOCAUX - La Caisse Populaire St-Thomas est maintenant déménagée dans ses nouveaux locaux. Cette photo donne une idée des locaux spacieux qu'occupe maintenant cette institution bancaire de notre Cité. Une cérémonie spéciale marquera la bénédiction et l'inauguration officielle de l'édifice le 31 mai.

Mlle Michèle Morin gagne un tournoi oratoire

Le 17 mai dernier a eu lieu à l'école Louis-Jacques Casault un tournoi oratoire Inter-Scolaire patronné par la Jeune Chambre de Montmagny et organisé sous l'entière responsabilité de la section Junior.

Les participants ont défilé devant un auditoire de plusieurs centaines de personnes, soient les directeurs des écoles, des personnalités du monde scolaire, des directeurs de la Jeune Chambre, des professeurs et des élèves ainsi que des représentants de la radio et des journaux magnymontois.

Les candidats étaient: MM. Denis Létourneau, Jean-Luc Beaumont et Mlle Michèle Morin de l'école Casault et Mlles Lucie Côté, Ginette Fournier, Pauline Fraser de l'école Notre-Dame.

Le jury ,composé de Mmes Céline Gaulin et Florence Guay, de M. l'abbé Emile Noel Lizotte, MM. Réjean Boulet et B. Vaillancourt, porta son choix sur Mlle Michèle Morin qui traita de la Confédération avec beaucoup d'aisance.

Grâce à de généreux commanditaires, des bourses de $5.00 furent disrtibuées aux participants, et un prix de $20.00 fut ensuite remis à la gagnante.

Mlle Morin se verra aussi remettre un trophée lors du prochain souper de la Jeune Chambre, jeudi le 1 juin.

A cette occasion, les trophées et les diplômes seront aussi remis aux participants des cours et tournois oratoires réguliers de la Jeune Chambre.

La J. C. de Montmagny
Raynald Cloutier, vice-prés.

M. Sylvio Blanchet devient maire de St-Adalbert

Un nouveau maire dirigera désormais l'administration municipale de St-Adalbert dans le comté de L'Islet. Il s'agit de M. Sylvio Blanchet qui a été élu par acclamation en remplacement de M. Maurice Gauvin qui n'a pas sollicité un nouveau mandat.

Deux autres nouvelles figures feront désormais partie de ce conseil municipal. Il s'agit de MM. Antoine Pelletier et Emilio Ouellet qui ont remplacé respectivement MM. Fabia Poitras et Florian Lachance qui ont laissé leur siège vacant.

Un des anciens conseillers dont le siège revenait en jeu à demandé un renouvellement de son mandat. Il s'agit de M. Jacques Chouinard qui a été réélu par acclamation.

Ce conseil municipal est complété par MM. André Pelletier, Paul Chouinard et Maurice Labbé, dont le mandat se terminera l'an prochain. M. Delphin Bourgault agit comme secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Adalbert.

DOULEURS RHUMATISMALES ET ARTHRITIQUES...

Soulagez d'une façon rapide et efficace les douleurs rhumatismales, musculaires et arthritiques. Employez un nouveau produit: TRIALINE.
Il apaise les douleurs névralgiques. Il pénètre rapidement et vous sentez agir sa chaleur pénétrante et calmante.

Soulagez vos douleurs MAINTENANT, employez TRIALINE!

GRATUIT: Echantillon, diète-régime et magnifique revue sur demande.

Ecrire à:

St-Pierre & Vachon Inc., Dépt. T.C.N., C.P. 275. Lévis, P.Q. ou Gilles Blanchet, C.P. 54, St-Pamphile, Cté L'Islet. Qué.

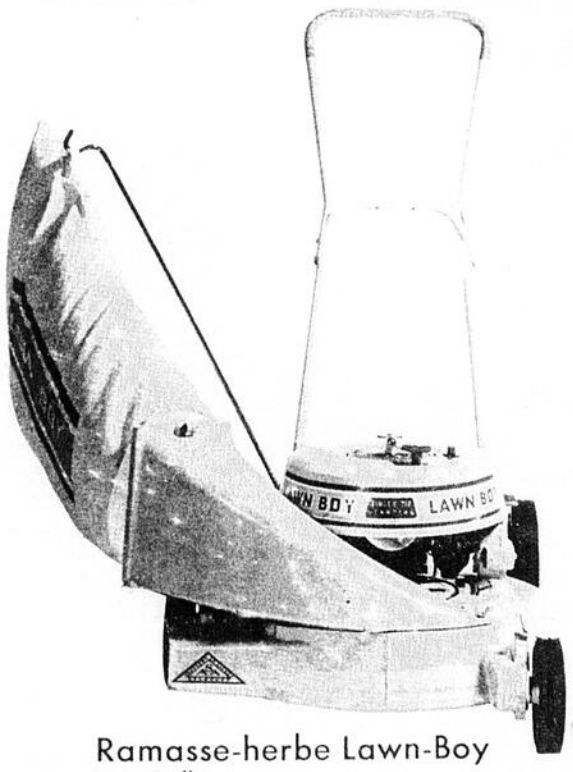

Ramasse-herbe Lawn-Boy de 19"

GRANDE VENTE

150 Tondeuses

OTACO

21" WHIRLWIND®
3½ H.P., 4 cycle engine
Safety Spin-Start Pow-R-Drive

VENTE ET SERVICE PIECES EN MAIN

Nouvelle garantie de 2 ans

LANGLOIS & FRERE Enr.

VENDEUR DE TONDEUSES A GAZON "TORO" - "OTACO" -"LAWN BOY"

143, RUE ST-JEAN-BAPTISTE ouest MONTMAGNY TEL. 248-3276

ANNONCES CLASSÉES

CHALET A VENDRE, situé au lac Gosselin à St-Paul, Cté Montmagny. Bel endroit pour chasse et pêche. Incluant dynamo, mobiliers, vaisselle, verchères. Cause vente: état de santé. S'adresser à Mme Bertrand Veilleux, 125, 19e Rue, Ville St-Georges ouest, Beauce - Tél.: 228-3674.

11-5-3fs.

A VENDRE - Un terrain de 67½ x 90 pieds, situé sur la 8ième Rue à Montmagny, à 500 pieds de l'école St-Thomas. S'adresser à: Tél.: 248-1910.

18-5-3fs.

A VENDRE, maison plain-pied moderne, neuve avec grand terrain au 3e du Cap St-Ignace. Aussi 3 chalets neufs de différentes grandeurs avec eau courante et entrée 220v. Endroit idéal. - Tél.: 248-0253.

11-5-3fs

A LOUER — Un étage complet à louer à 94, rue St-Thomas, pour plus de renseignements, s'adresser: Tapis Vert, 94, rue St-Thomas. Tél.: 248-2922.

1-7-J.N.O.

FILLE ou FEMME demandée, pour une période de 3 semaines, sachant faire la cuisine. Pas d'enfant. S'adresser par tél.: 248-0807 - ou écrire à Mme Lionel Blais, 112, ave May, Montmagny.

ON DEMANDE une fille pour ouvrage général. Les soirs libres. S'adresser par téléphone 248-0807.

MERVEILLEUSE OCCASION pour une dame sérieuse d'obtenir un territoire de vente à La Pocatière et Ctés de L'Islet et Montmagny. Commencez dès aujourd'hui à augmenter vos revenus. Expérience non essentielle, nous vous enseignons comment présenter les produits Avon. Prenez rendez-vous! Ecrivez à la gérante Avon, C.P. 174, Sillery, Québec 6, P.Q.

A VENDRE — Maison en briques près de l'église et des écoles. Deux grands logements. Entrées indépendantes. Chauffage à l'eau chaude. Cause de vente: transfert. S'adresser à: 103, ave Ste-Marie - Tél.: 248-0809.

CHALET A VENDRE pour déménager. Grandeur 12 x 16. Bonne construction, à l'état neuf. Entrée électrique 220v. Entièrement meublé. Communiquer à: 248-0269.

25-5-3fsP.

A LOUER — Garçonnières meublées pour une, deux ou quatre personnes. Giasson Inc., 52 ouest rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-1424.

25-5-JNO

LOGEMENT DEMANDE - Appartement ou maison de 5 ou 6 pièces demandé. De préférence à Montmagny. s'adresser: M. Camille Simard - Tél.: 248-0100.

18-5-2fs.

Vif succès de l'expo de couture à St-Damien

Dans le but de venir en aide aux personnes souffrant du cancer, les Dames de l'Ouvroir de Saint-Damien de Bellechasse tenaient dernièrement dans cette municipalité, une grande exposition d'ouvrages de couture, exposition qui a remporté un très vif succès.

Durant les deux jours que dura l'expo, le public a été à même de se rendre compte de l'originalité et de la minutie apportés par les membres du comité de Bien-Etre de la Société Canadienne du Cancer, section de St-Damien, dans la réalisation des composants de l'exposition. Ces personnes des plus charitables ont confectionné quelque onze courtes-pointes et vingt-sept jaquettes de malades en plus de nombreux coussins servant d'appui-tête et d'appui-coude. Différents autres objets étaient également en montre, le tout avec les pièces déjà mentionnées, totalisant plus de 275 heures de travail attentif.

L'on doit féliciter les personnes qui ont contribué généreusement et d'une façon bénévole à la mise sur pied et au bon fonctionnement de cette activité artistique. La magnifique réussite obtenue n'est que le reflet du travail incessant et laborieux déployé par les responsables dans l'exécution de cette intéressante et captivante exposition.

CONSEIL 3186, ST-PAUL

Initiation de nouveaux chevaliers samedi et dimanche

Le Grand Chevalier et les officiers du Conseil 3186 de Saint-Paul invitent tous les Chevaliers de Colomb à assister à leur initiation les 27 et 28 mai prochains.

Le 1er degré sera exemplifié samedi soir le 27 mai à 8 hres, tandis que le 2e degré sera exemplifié dimanche le 28 mai à 8 hres a.m., suivi du 3e degré dans l'après-midi.

L'officier conférant sera M. Conrad Vachon, D.D. No 28, Thetford Mines.

Venez donc en très grand nombre, car l'initiation sera exemplifiée suivant le nouveau rituel.

La soirée des impressions aura lieu lundi le 29 mai à 8 hres p.m., au Centre des Loisirs de St-Paul, le tout sera terminé par un goûter.

Une soirée de danses vous est offerte pour samedi soir le 3 juin, à 8h.30. Les frais de la musique ont été confiés à l'orchestre des "Chevels" de Montmagny.

Hector Gaudreault,
Grand Chevalier.

ELLE EST ARRIVÉE... LA NOUVELLE EPIC.

GM

DE SÉDUISANTS MODÈLES. L'AUTOMATIQUE! LA TENUE D'UNE VOITURE SPORT DU CONFORT ET QUELLE ÉCONOMIE!

L'Epic prend la vedette avec deux modèles aux lignes entièrement nouvelles: l'Epic et l'Epic de luxe. Soyez en avance sur tout le monde, et ayez du plaisir à conduire: prenez le volant d'une petite voiture . . . d'une Epic bien sûr. C'est la petite voiture qui a quantité de caractéristiques d'une grosse voiture. Une voiture pleine de sens pratique, signée General Motors.

Ses lignes contribuent à l'excellence de son rendement général. Elle est plus longue, plus large, plus basse . . . Elle est donc plus stable, plus maniable, et a une meilleure tenue dans les virages. Elle réagit comme une voiture sport. Son moteur est plus puissant, plus nerveux, plus silencieux. Elle est plus agréable à conduire, que vous choisissiez la boîte à 4 vitesses synchronisées avec levier au plancher ou la nouvelle automatique.

Redessinée, l'Epic est plus spacieuse intérieurement. Et plus confortable aussi. Les sièges, l'espace accru pour les jambes et en hauteur, les glaces incurvées qui donnent plus de largeur à hauteur d'épaules, tout y contribue. Le coffre est plus vaste aussi.

Naturellement, vous voulez que la sécurité aille de pair avec l'agrément. L'Epic vous en offre autant que vous pouvez en désirer: ceintures de siège à l'avant et à l'arrière, verrouillage de sécurité des portes, verrouillage des dossiers de sièges avant, tableau de bord et pare-soleil rembourrés, volant à moyeu en retrait. Epic $1950.00

EPIC

Une voiture pleine de sens pratique signée General Motors

*Prix maximum suggéré, au détail, pour un sedan 2 portes avec chauffage-dégivrage, livré à **Montmagny L'Islet**

Le prix indiqué comprend les frais de livraison et de manutention, les taxes fédérale, de vente et d'accise. Taxes provinciale et locale et droit d'immatriculation non compris Modèle représenté ci-dessus, l'Epic de luxe à prix légèrement plus élevé.

ALLEZ VOIR LES NOUVELLES EPIC ET ENVOY CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET-ENVOY

A. A. BLAIS AUTOMOBILES INC.
140, Boul. Taché ouest,
Montmagny, Qué., Tél.: 248-2323-4

GARAGE CARON & MORIN INC.
L'Islet, Qué.,
Tél.: 247-5283

nous avons entendu dire

• Que l'école de Ballet de Mme Marcel Bolduc ira donner un spectacle à St-Paul dimanche le 28 mai. Si on en juge par les fortes assistances que les jeunes ballerines ont attirées à Montmagny au cours de leurs cinq spectacles, il n'y a aucun doute qu'elles obtiendront à nouveau beaucoup de succès. Lundi après-midi, elles joueront à nouveau devant les élèves de l'école Louis-Jacques Casault.

• **Que toutes les délégations qui se formaient pour protester contre le voyage à Nassau de nos dirigeants municipaux en seront pour leurs frais, le maire Cajetan Gauthier ayant déclaré cette semaine que pour la première fois depuis 1951, Montmagny ne serait pas représenté au congrès de l'Union des municipalités. Le coût élevé d'un tel voyage serait la cause du refus de nos édiles.**

• Que le maire Gauthier et le greffier, Me Paul Dolan s'étaient rendus à Québec la semaine dernière pour rencontrer le sous-ministre du Tourisme. Celui-ci a confirmé qu'une somme d'argent était prévue et mise de côté pour l'établissement d'un camping provincial à Montmagny, dès que la Cité pourra fournir un terrain. On voudrait en haut lieu débuter les travaux le plus rapidement possible afin qu'il puisse servir cet été. Seule l'attitude inexplicable de la Ligue Antituberculeuse bloque encore le projet.

• **Que la semaine du 11 au 17 juin sera consacrée aux "ANCIENS COMBATTANTS". Il y aura une cérémonie officielle pour l'ouverture de cette semaine, dimanche le 11 juin.**

• Que l'on reprendra l'ouverture officielle de la ligue de balle-molle intermédiaire régionale dimanche après-midi à St-François. La cérémonie qui devait avoir lieu la semaine dernière a dû être remise par suite de la mauvaise température. Il y aura également une partie à St-Pierre dimanche après-midi à 1h.30.

• **Que nous nous excusons auprès des "Cibieurs" si nous ne pouvons pas publier leur chronique cette semaine. Nous avons dû l'enlever par suite du manque d'espace. Toutefois, elle sera publiée dans notre prochaine édition. Rappelons que tous ceux qui veulent s'inscrire au grand rallye-automobile n'ont qu'à se rendre au cinéma Taché samedi avant-midi entre 10 heures et midi.**

ASSEMBLEE FRUCTUEUSE - Cette photo a été prise à l'issue de l'assemblée du club de Moto de Montmagny qui a eu lieu dimanche dernier à l'Auberge des Trois-Chemins. La grande soirée d'ouverture des activités aura lieu samedi soir à cet endroit, et tout le public sera admis.

Formation d'un club de moto à Montmagny

Un nouveau club sportif de sécurité vient de se former à Montmagny. Il s'agit du club de Moto de Montmagny qui après trois semaines d'activités groupe déjà plus de 85 membres.

Ce club a vu le jour sous la poussée de quelques motocyclistes locaux qui en ont eu assez de constater la mauvaise réputation qui leur était faite. Dès le début, le maire Cajetan Gauthier et le lieutenant Wellie Marchand apportèrent leur concours, et de concert avec M. Germain Laberge, ils aidèrent les motocyclistes à s'organiser.

Un comité de sécurité a déjà été organisé, et d'ici quelque temps, d'autres comités seront créés. Un shérif s'occupe de rappeler à l'ordre les membres qui dérogent aux règlements en circulant dans les rues.

"Les Motards" locaux comptent faire des voyages en groupe ou ils pourront faire du camping. Un voyage à l'Expo 67 est déjà prévu.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY
JOS PROULX
PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUE
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.
Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

ZENITH
LES APPAREILS AUDITIFS AU "SON VIVANT"
Vous aurez plus de confort et de confiance en vous-même avec
LES MODELES ZENITH A L'OREILLE
Tél.: 248-3884
MONTMAGNY ELECTRONIQUE Enr.
Vendeur autorisé
3, AVE DU BASSIN-SUD
MONTMAGNY

UNIVERSAL STEEL METAL CO. LTD
Nous achetons
FER
FONTE
TOLE
CUIVRE
ALUMINIUM
BATTERIES
RADIATEURS
ETC.
Spécialités:
MATERIAUX et FER de FONDERIE
Plate - Fer angle - Channel
Tuyaux pour creuseurs de puits
Nous vendons du neuf et de l'usagé
407, Blvd Taché est 248-3620 Montmagny

Assemblée générale annuelle
de la
CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY
mercredi soir, le 31 mai 1967, à 8h.30 p.m., à l'école Louis-Jacques Casault.
Bénédiction du nouveau local à 7h.30 p.m. le 31 mai.
:-: Tous les sociétaires sont invités :-:

ECOUTEZ
CKRM
Votre poste préféré
1490 au cadran
0 - Musique de choix
0 - Nouvelles
0 - Emissions variées

MOTEL RESTAURANT DE LA PLAGE
(MAINTENANT LICENCIE)
DANSE TOUS LES DIMANCHES
avec l'orchestre
"TELSTARS 2001"
— INVITATION A TOUS —
Réservation pour soirées, banquets, etc.
Tél.: 259-7011

Une fillette s'empoisonne avec un liquide toxique

Une fillette de 21 mois, Guylaine ,fille de M. et Mme Louis Roussel de la consession Lafontaine à Ste-Perpétue est décédée vendredi soir dernier ,après avoir absorbé du liquide pour nettoyer les vitres. Elle a succombé au cours de son transport à l'hôpital de St-Jean Port-Joli.

Il semble que dans la journée de vendredi, la fillette ait échappé quelques instants à la surveillance de Mme Roussel et qu'elle ait absorbé le liquide toxique à ce moment. Au début de la soirée, le Dr C. Bédard fut mandé sur les lieux, et il ordonna le transport immédiat de l'enfant à l'hôpital de St-Jean, ou l'on ne put que constater le décès.

Le Dr J.N. Chassé, coroner du district, s'en tiendra vraisemblablement aux recherches faites par la Sûreté Provinciale.

Décès et...

(Suite de la page 10)

M. JULES-A. VEILLEUX

A Ste-Marie de Beauce, le 16 mai, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Jules-Aimé Veilleux, ancien percepteur des douanes, époux de Aline Lehoux.

Il demeurait au 245, ave St-Thomas à Ste-Marie de Beauce. Il était membre des Chevaliers de Colomb de Montmagny.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles et gendres M. et Mme Grégoire Guay (Rolande), M. et Mme Louis-Marie Laberge (Julienne) de Montmagny.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à Ste-Marie de Beauce.

M. PIERRE BOURGAULT

A St-Omer, le 21 mai, à l'âge de 43 ans et 11 mois, est décédé subitement M. Pierre Bourgault, épicier, époux de dame Rolande Pelletier.

Il était le père de Suzanne, Lise, Yvon, Nicole, Pierrette, Claire, Maria, Jean-Pierre, Michel, et Carol Bourgault.

Les funérailles ont eu lieu hier à 10 heures en l'église de St-Pamphile et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile.

GUYLAINE ROUSSEL

A l'hôpital de St-Jean Port-Joli le 20 mai à l'âge de 21 mois est décédée accidentellement Guylaine Roussel fille de M. Louis Roussel et de Dame Bernadette Gendreau.

La cérémonie des Anges a eu lieu dimanche le 21 mai, à 3 heures en l'église de Ste-Perpétue.

Direction funéraire, la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile.

M. Louis-Nazaire Pelletier est réélu maire de L'Istet

Aucun scrutin n'a été nécessaire dans la municipalité de L'Islet-sur-Mer alors que le maire sortant de charge, M. Louis-Nazaire Pelletier, ainsi que deux conseillers dont le mandat se terminait n'ont connu aucune opposition. Il en a été de même pour le candidat au siège numéro 3 qui devenait vacant par suite du retrait de M. Adrien Thibault.

Les deux anciens conseillers réélus sont MM. Gérard St-Pierre, au siège numéro 1 et M. Léo Lavoie au siège numéro 2. C'est M. Lucien Caron qui a été élu par acclamation au siège numéro 3.

Les autres membres de ce conseil qui siègeront sous la présidence du maire Louis-Nazaire Pelletier sont MM. Emilio Giasson ,Philippe Bélanger et Louis-Noel Boucher, dont le poste sera en jeu l'an prochain.

M. Bertrand Couillard est le secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Islet-sur-Mer.

Odyssée de...

(Suite de la page 6)

ron deux milles des enfants furent avertis par radio de dégager une clairière à la hache, et des membres de la Protection Civile y débarquèrent avec des scies mécaniques et des vêtements chauds pour les enfants qui n'avaient que des petits gilets de laine.

Ce n'est que vers 4 heures dimanche après-midi que les premiers chercheurs purent rejoindre les jeunes garçonnets, mais le terrain marécageux et encombré ou ils étaient ne pouvait permettre l'atterrissage de l'hélicoptère à moins d'un mille de cet endroit. Epuisés et transis par le froid, les enfants durent être ramenés un mille en arrière, le plus jeune sur une civière et le plus vieux en marchant.

A mi-chemin, le Dr Anatole Gagnon rencontra l'équipe des chercheurs et il fit boire du café chaud aux enfants, avant de les accompagner jusqu'à l'hélicoptère qui devait les ramener sains et saufs à la maison. Un examen médical révéla que les enfants n'étaient pas trop mal en point si ce n'est de la fatigue et de la faim

SAUVETEUR DECEDE

Alors que tout semblait rentrer dans l'ordre, et que l'hélicoptère allait rechercher un nouveau groupe de chercheurs, un appel radio signala qu'un des secouristes était gravement malade et devait être évacué d'urgence. Il s'agissait de M. Pierre Bourgault, chef des pompiers de St-Pamphile en charge de la Protection Civile à cet endroit.

Ramené à St-Omer, il fut accueilli par le Dr Anatole Gagnon qui ne put que constater le décès. Le curé de St-Omer lui administra les derniers sacrements.

M. Bourgault, âgé de 43 ans était le père d'une famille de neuf enfants. Il avait participé aux recherches à St-Omer le samedi et le dimanche.

MARIAGE CHOUINARD-BOIS - Mlle Angele Bois, fille de M. et Mme Alfred Bois de Ste-Perpétue de L'Islet et M. Hervé Chouinard, fils de M. et Mme Paul R. Chouinard de Ste-Perpétue également, dont le mariage a été célébré le 20 mai 1967 à l'église de Ste-Perpétue. Les nouveaux époux résideront à Hearst, Ontario.
(Photo Studio A.C. Pelletier, Ville St-Pamphile)

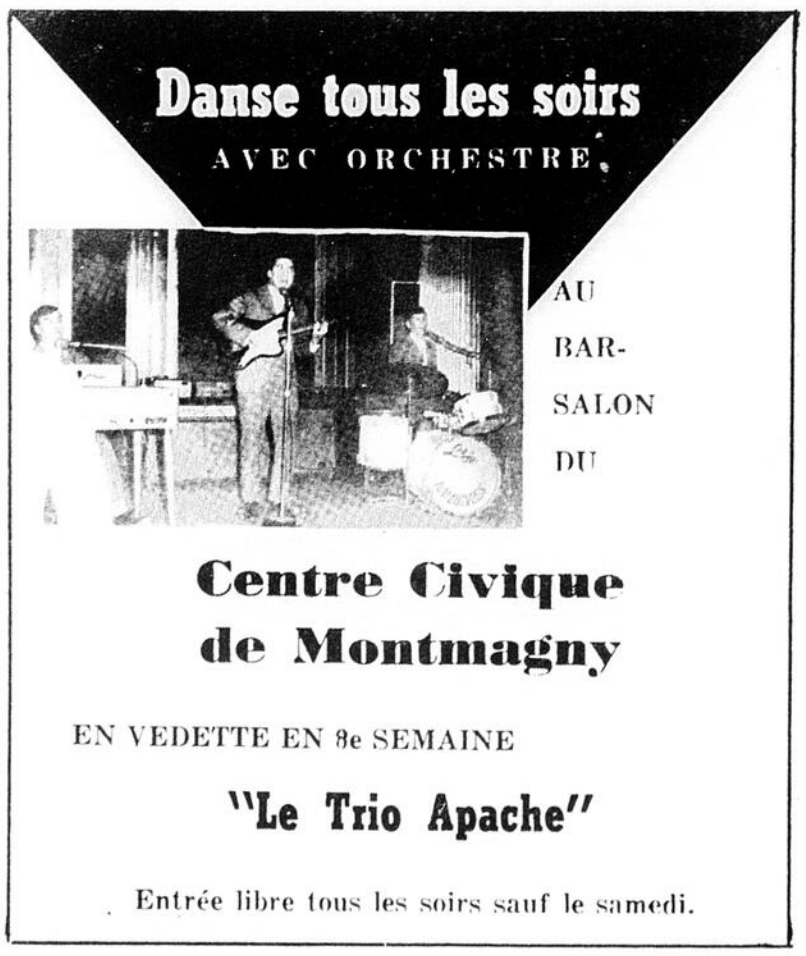

LE CLUB DE TENNIS DE MONTMAGNY LANCE UN APPEL À LA CITÉ

La présente est pour faire prendre connaissance aux citoyens de Montmagny d'un problème existant depuis toujours et ayant tendance à s'envenimer davantage; les loisirs. Mais ici je veux faire une mise au point, avant que ne se tendent vers moi des bras disciplinaires cherchant à remettre à sa place un novice s'étant aventuré un peu trop loin dans un domaine leur appartenant en priorité. Je parlerai de tennis.

La ville de Montmagny compte présentement quatre courts de tennis praticables, pouvant être employés par le Club de Tennis de Mty, pour ses activités. Il faut toutefois préciser que deux de ces terrains appartiennent à des particuliers Ces derniers posent un geste très sportif, en nous donnant à chaque saison l'accès de leurs propriétés. C'est un fier coup de main qui permet au Club de Tennis de procéder plus librement et plus efficacement surtout quand se déroulent les différents tournois. Les deux autres terrains sont ceux du Centre Civique de Mty Inc. Ici se pose le problème, car dès la prochaine année le Centre Civique n'opérerait plus ces deux courts ils seraient tout simplement démolis.

Nous n'en voulons aucunement à leurs propriétaires de cette décision, car il est de leur droit de faire ce qu'ils jugent de leurs biens. Mais ici nous pensons à tous les amateurs de ce sport, et à tous ceux qui voudraient dans un avenir prochain y adhérer, car la résultante de ceci sera une importante regression du tennis à Montmagny, voire même son extinction dans un temps relativement court.

Si nous ne voulons pas qu'une telle catastrophe se produise, car ce serait une catastrophe, il faut agir le plus tôt possible afin de contrecarrer cette triste éventualité. Vous savez tous que Montmagny a toujours éprouvé beaucoup de mal dans ses organisations, fussent-elles sportives ou autres; c'est ce qui nous arrive présentement avec le tennis. Ici cependant il n'y va pas d'un manque de régie interne, au contraire depuis que le club existe tout a fonctionné on ne peut mieux, grâce au dévouement inlassable de gens multiples. Les quelques anicroches qui ont pu se glisser dans le passé, se réglèrent toujours à l'amiable, sans que l'action de ces personnes ne fut déprécié. Mentionnons ici, l'appui bénévole de la Brasserie Molson, qui chaque année fait don d'une somme substantielle d'argent au Club de Tennis.

Devant un manque de matériel, (terrains de tennis), on devra à regret hisser le drapeau blanc et s'avouer vaincus, à moins que les dirigeants de la Cité ne viennent nous prêter main forte. Ce qu'il nous faut: des terrains de tennis municipaux. Ce serait vraiment le moment propice pour une telle initiative. Quand la flamme brûle on ne la laisse pas se consumer. Le tennis est une flamme qui ne demande qu'a être ravivée, pour étendre ses flammèches. Il n'y a qu'a jeter les yeux autour de soi, pour apercevoir de plus petites agglomérations que Montmagny, possédant des courts de tennis sous tutelle municipale. L'espace ne manque pas et tous accueilleraient avec joie, la réalisation d'un tel projet.

Depuis sa formation officielle en 1963 le Club de Tennis de Mty, n'a cessé d'élargir ses cadres et de connaître des succès continus par de constantes innovations. Devant la disponibilité restreinte de jeux, et l'affluence croissante de membres, le club a dû se fixer un nombre maximum de participants pour ne pas nuire à l'intérêt général. Les activités ne manquèrent pas durant ces années d'exercices; tournoi divers, (double rotation, championnat de la ville, rencontre avec des clubs étrangers, Lévis par exemple), réception de clôture avec remise de trophées, sans oublier la mémorable exhibition des fameux joueurs Robert Bédard et François Godbout, durant l'été 1965.

Tout ceci n'est-il pas une preuve tangible de la prépondérance de ce sport dans notre ville, et ne milite-t-il pas pour qu'une action concrète soit posée, afin d'en assurer la stablilité et d'en promouvoir le développement? Qui sait si Montmagny n'est pas appelé à devenir une pépinière de champions dans les années à venir. Quoiqu'il en soit nous savons que notre demande n'est pas exagérée, car il y va de l'intérêt de tous les jeunes de la région et par le fait même des parents. En somme, toute la population s'y trouve concernée.

Si dans un avenir prévisible se concrétise ce qu'ici nous prônons et espérons vivement, le plus beau triomphe de cette réussite, sera la promesse d'une jeunesse plus émancipée, ainsi qu'une relève plus aguerrie dans les générations futures.

Benoit Fortier, publiciste,
Club de Tennis de Mty.

M. Gérard Gagné est reporté à la mairie de St-Eugène

M. Gérard Gagné fera un nouveau terme de deux ans en qualité de premier citoyen de la municipalité de St-Eugène de L'Islet. Ainsi en ont décidé les citoyens de cette municipalité en ne lui présentant aucune opposition lors de l'assemblée de mise en nomination.

En plus du maire Gérard Gagné, deux anciens conseillers ont été réélus par acclamation. Il s'agit de M. Amédée Litalien sur le siège numéro 1 et de M. Lucien Poitras sur le siège numéro 3.

Au siège numéro 2, un nouveau venu, M. Armand Couillard, remplacera M. Lauréat Caron qui n'a pas sollicité un nouveau terme.

Les autres membres de ce conseil dont le siège ne sera en jeu que l'an prochain sont MM. Eloi Pelletier au siège 4, Fernand Thibault au siège 5 et Georges Cloutier au siège 6.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Eugène est M. J. Berchmans Houle.

Claude Langlois et Laurent Denault à Edmunston samedi

Deux jeunes pugilistes de la Palestre régionale de Montmagny seront en vedette à Edmunston, N.B., samedi alors qu'ils devront faire face à des adversaires de taille.

Claude Langlois sera opposé à Frank Casey, qui fut le champion du Canada dans sa catégorie l'an dernier. Au cours d'une rencontre précédente, Casey avait remporté la victoire après avoir fracturé des côtes à Langlois.

De son côté, Laurent Denault n'aura pas la tâche facile avec Tony Leblanc d'Edmunston, champion Golden Gloves des Maritimes. Leblanc a récemment gagné un combat contre Frank Casey.

Le 3 juin, le tournoi des Ceintures Dorées débutera à Rivière-du-Loup. Les boxeurs locaux s'entrainent depuis plusieurs semaines en vue de cet important tournoi.

CONFERENCIER - M. l'abbé Louis O'Neil de Québec sera le conférencier invité au prochain souper du club Lions de Montmagny. Il s'agira du premier souper mixte de ce nouveau club social de la Cité.

LES MEILLEURS PRIX DANS LA REGION

* Chrysler
* Dodge
* Valiant
* Camions Dodge

GUY PAQUET AUTOMOBILES INC.

75, Blvd TACHE est - MONTMAGNY - Tél.: 248-0170

GARANTIE 5 ANS OU 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT

Pour les amateurs de Hobby

Pour autos miniatures - casse-têtes cadres - vignettes - piste de course mosaique - bateaux - avions.

Toutes ces marchandises sont garanties

RENDEZ-VOUS

AU TAPIS VERT ENR.

Paul Coulombe, prop.

Salle de billard (pool)

Invitation spéciale aux Dames et Demoiselles

92, rue St-Thomas Montmagny Tél.: 248-2922

LE GIN de KUYPER EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

JE SUIS UN DE VOS VOISINS

L'assurance-vie est ma profession.

Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

C.P. 1033 Tél. 248-2960

Montmagny

SUN LIFE DU CANADA

EN VEDETTE

EN TROISIEME SEMAINE

CAROLE ROBERT ET SES COPAINS

Au Fenil

BOUL. TACHE OUEST, MONTMAGNY

Danse tous les soirs de la semaine excepté le dimanche

Des tirages se font tous les soirs.

ENTREE GRATUITE

NOUVEL EXECUTIF - Le club de tennis de Montmagny a élu son nouvel exécutif la semaine dernière. On reconnait le président, M. Yvon Paquet, assis à l'avant. Debout, dans l'ordre habituel, Mlle Christiane Fournier, sec.-trés., M. Rosaire Marcoux, Mlle Denise Mercier, M. Benoit Fortier, directeurs et Mlle Danièle Gauthier, vice-présidente.

CLUB DE TENNIS

Les cartes de membres disponibles dès maintenant

Les cartes de membres du club pour la saison, sont maintenant en vente au coût de $10.00 l'unité.

Tous les intéressés, sont priés de s'adresser aux personnes suivantes, pour se les procurer: M. Yvon Paquet, Mlles Denise Mercier, Christine Fournier et Danielle Gauthier, MM. Rosaire Marcoux, Benoit Fortier et Benoit Gaudreau.

Les anciens membres ont une semaine de priorité sur les nouveaux à compter d'aujourd'hui, pour faire l'achat de leur renouvellement, et les étudiants bénéficieront d'un tarif spécial de $5.00, sur présentation d'une carte attestant leur scolarité.

Les terrains seront accessibles à tous les membres, à partir du lundi qui vient, soit le 29 mai.

Le tournoi d'ouverture est cédulé pour samedi le 3 juin, à 12.30 p.m. Il s'agira de rencontres en double, tirées au sort, (féminin et masculin). Des prix en argent seront distribués aux vainqueurs et finalistes, et un cocktail sera offert à tous les participants dans la soirée. Tous ceux qui veulent s'inscrire, doivent donner leur nom à M. Yvon Paquet ou Mlle Christiane Fournier. En cas de pluie le tout sera remis au lendemain.

Pour en revenir aux cartes, le nombre disponible se fixant à 70, tous devront faire diligeance pour contacter les vendeurs, avant l'écoulement de ces dernières.

La prochaine chronique vous renseignera sur les tournois à venir.

Benoit Fortier, pub.

Remise des trophées de la ligue de badminton de St-Francois, dimanche

C'est dimanche soir, le 28 mai au Centre des Loisirs de St-François qu'aura lieu la remise des différents trophées aux joueurs ayant évolué cet hiver dans la ligue de badminton de St-François.

Dans la section "A" l'équipe championne est celle commanditée par le Garage J.P. Simard. Les joueurs qui la composent sont M. et Mme Jacques Chabot et M. et Mme Roland Karch.

Dans la section "B" c'est l'équipe de la Menuiserie Charles Gourgues qui est la championne. Mme Roland Karch, Mlle Denise Théberge, MM. Gérard Boissonneault et Gilles St-Pierre sont les joueurs de cette équipe.

Les trophées qui seront remis aux champions ont été donnés respectivement par Richard Morin et Rosaire Paré.

De plus, les gagnants du tournoi de badminton disputé en février dernier se verront remettre leurs trophées.

Voici la liste des gagnants de chaque catégorie:

Double mixte: Mme Jacques Chabot et M. Ernest Paré - Trophée: G. Massicotte Sport; Double masculin: MM. Gérard Boissonneault et Gilles St-Pierre - Trophée Centre des Loisirs; Double féminin: Mlle Isabelle Morin et Mlle Denise Théberge - Trophée: Gonzague April; Simple féminin: Mlle Denise Théberge - Trophée: Hôtel Montmagny Inn; Simple masculin: M. Gérard Boissonneault - Trophée Guy Paquet Autos.

Grande soiree de cloture

de la

CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

à l'école Louis-Jacques Casault.

mercredi soir, le 31 mai 1967, à 8h.30 p.m.,
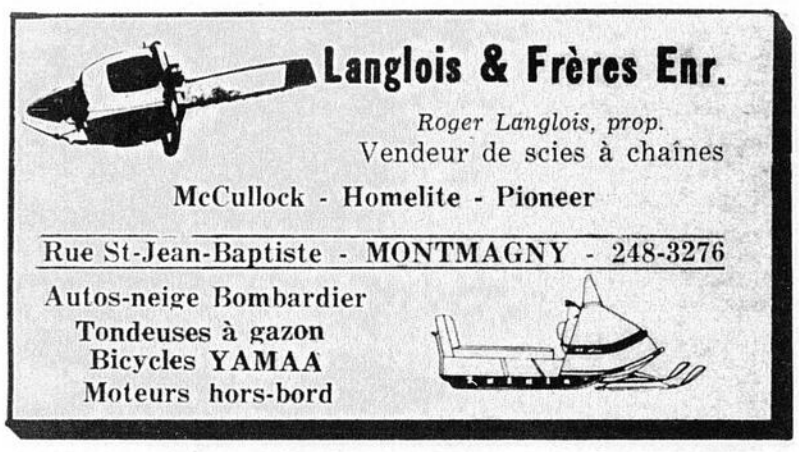
Bénédiction du nouveau local à 7h.30 p.m. le 31 mai.
:-: Tous les sociétaires sont invités :-: